Volume 12 - Nº 2
Juillet 2012

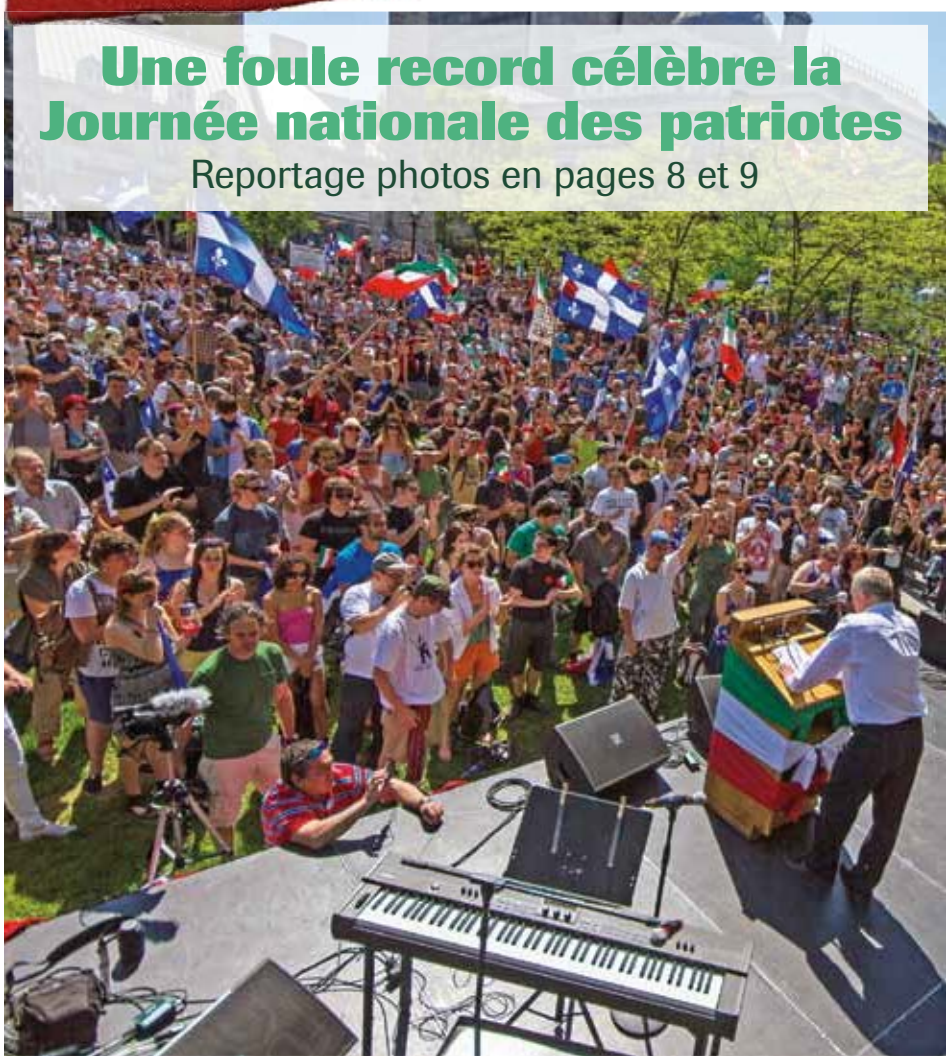
Le journal de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Le Patriote

AU SERVICE DE LA NATION

Une foule record célèbre la Journée nationale des patriotes

Reportage photos en pages 8 et 9



(Photo : Mathieu Breton)

TINTAMARRE DE CASSEROLES
Le Québec se fait entendre

p. 7



(Photo : Mathieu Breton)

JOUR DE LA TERRE SUR FOND DE CARRÉS ROUGES

p. 2



(Photo : Mathieu Breton)

SOMMAIRE

Jour de la Terre sur fond de carrés rouges	2
Félix Leclerc à la Maison Ludger-Duvernay	2
Le mot du président général	3
Évelyn Dumas (1941-2012)	4
OPINION : Et le fédéral dans tout ça?	4
Convergence, quand tu nous tiens	5
Que faire de la gouvernance souverainiste?	6
Indépendance et patriotes	6
Le prix Calixa-Lavallée au pianiste Alain Lefèvre	7
Tintamarre de casseroles	7
Une foule record célèbre la Journée nationale des patriotes	8
Sauver le soldat Amyot?	10
Ce que disait Édouard Montpetit aux étudiants de 1912	11
Le carré rouge	11
Les anciens présidents :	
Jean-Baptiste Rolland, 27e président	12
Le gouvernement du Québec coupable d'angliciser Montréal	12
Le dalaï-lama appuie l'indépendance du Québec	13
Le mot juste... Pour l'amour du français	14
Florilège culturel	14
Les timbres de la SSJB : signature de l'Acte de fondation de Ville-Marie	14
Commission des présidentes et des présidents	15
Activités des sections	15

Envois publications — Publication mail 40009183

Je n'ai jamais voyagé vers autre pays que toi, mon pays.

Gaston Miron

22 avril 2012

JOUR DE LA TERRE SUR FOND DE CARRÉS ROUGES

par France Langlais

Le 22 avril dernier, j'assistais à la manifestation orchestrée par le metteur en scène, Dominic Champagne. Plus de 300 000 personnes étaient réunies pour la défense du bien commun en ce 42e Jour de la Terre, une manifestation d'une ampleur sans précédent au pays du Québec.

Avant le début de la marche, j'ai signé le Protocole de Kyoto au nom de la SSJB de Montréal. Mario Beaulieu ne pouvait être présent car il donnait une conférence à Mont-Laurier dans le cadre du 60e anniversaire de la Société nationale des Québécoises et Québécois des Hautes-Rivières. Cette signature symbolique du Protocole de Kyoto a rassemblé plusieurs chefs de partis politiques, sauf les deux partis libéraux, provincial et fédéral. Tiens donc !

Les appels de Gilles Vigneault et de Fred Pellerin invitant les évêques du Québec ont porté fruit. Les cloches des églises des villes et des villages ont résonné, marquant le départ de la marche à 14 h de la place des Festivals dans le Quartier des spectacles à Montréal. Ma parenté de la Gaspésie m'avait prévenue : *On fait sonner les cloches à Grosses-Roches! Nous ne pouvons être présents à la manifestation, mais notre solidarité se traduira de cette façon!*

Les organisateurs de cette journée avaient aussi invité les gens qui ne pouvaient pas être du voyage dans la métropole à se rassembler sur les perrons d'églises de leur paroisse pour y entendre une lecture de la déclaration du 22 avril.

Dans les rues de Montréal, étaient rassemblés non seulement des écologistes et des artistes, mais aussi des citoyens qui en ont ras le bol du gouvernement libéral et de son chef Jean Charest. Un gouvernement qui a élaboré un Plan Nord en vitesse, avantageant les grandes minières par la construction de routes qu'elles n'auront pas à entretenir quand elles décamperont avec leur profit.

Le gouvernement Harper n'était pas en reste puisqu'il a décidé d'enterrer Kyoto en décembre 2011 en s'en retirant et en déclarant que le Canada s'était fixé des cibles « stupides » (sic) en signant le protocole de Kyoto. Décidément, les gouvernances ne reflètent pas ce que les citoyens souhaitent pour l'avenir de la planète.

Les manifestants de tous les coins du Québec ont sorti leurs pancartes pour passer leur message au gouvernement. On a senti un vent de sympathie extraordinaire pour les étudiants et leur lutte contre la hausse des frais de scolarité. J'ai aperçu quantités de carrés rouges, mais aussi des nez rouges pour signifier que nous avons honte de Jean Charest comme premier ministre et de son parti (collusion, corruption, magouilles électoralistes, partisanerie... la liste est longue!).

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et ses membres étaient derrière la bannière du Mouvement Québec français. Philippe Perreault distribuait des drapeaux du Québec avec des bénévoles. Jean-Pierre Lavoie s'occupait des pancartes et de la logistique du retour au siège social.

Mention d'honneur aux femmes innues, parties de Maliotenam sur la Côte-Nord, qui ont pris part à ce rassemblement en terminant une marche de plus de 800 kilomètres.

Ce défilé de centaines de milliers de personnes s'est terminé au parc Jeanne-Mance où nous attendait une chorégraphie participative où nous devions créer ensemble une main et le plus grand arbre humain sur la planète à l'endroit où Frédéric Back avait auparavant planté un arbre naturel.

Pour ceux et celles qui n'auraient pas signé la déclaration pour le bien commun, je vous invite à le faire en vous rendant sur le site Internet action.davidsuzuki.org/fr/22avril

Vraiment, il faisait bon de se retrouver ensemble dans la rue pour manifester contre les gaz de schiste, les sables bitumineux et le Plan Nord, et de vouloir se relever les manches pour l'éducation, la protection des écosystèmes, le partage de la richesse et le protocole de Kyoto.

Je nous invite à demeurer vigilants, et à rester solidaires pour que collectivement, nous puissions changer les choses et en faisant des pressions pour qu'on en finisse avec ces investissements qui se font sur le dos des Québécoises et Québécois. L'environnement, c'est aussi notre héritage, tout comme notre langue et notre culture, et c'est ce qui rassemble toutes les générations et les groupes de la société civile.

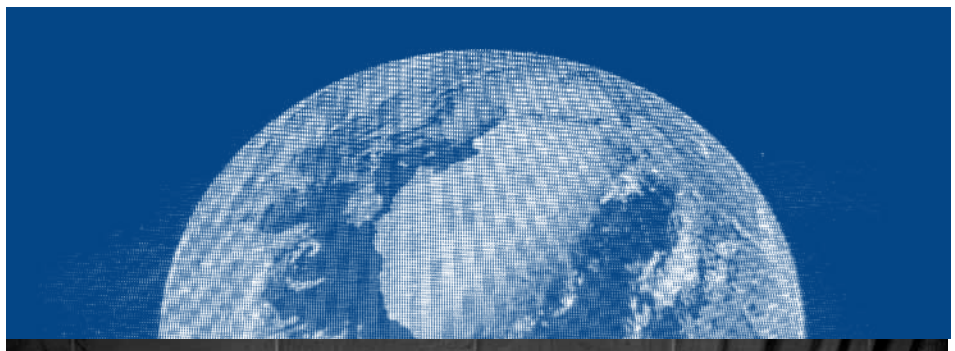
•••



France Langlais, secrétaire générale de la SSJB de Montréal, a signé le protocole de Kyoto au nom de la Société. (Photo : Hélène Moreau)



(Photo : Mathieu Breton)



Les carrés rouges étaient bien en vue en ce Jour de la Terre et on a senti un vent de sympathie extraordinaire pour les étudiants et leur lutte contre la hausse des frais de scolarité. (Photo : Mathieu Breton)



(Photo : Mathieu Breton)

FÉLIX LECLERC À LA MAISON LUDGER-DUVERNAY

Le 25 avril dernier, grâce à l'artiste peintre Huguette Brun, la Fondation du Prêt d'Honneur, recevait son premier don d'importance cette année : le tableau « Félix de l'Auberge des morts subites ».

Le grand portrait à l'huile que donne Huguette Brun à la Fondation ajoutera un grand parmi les grands aux magnifiques tableaux des patriotes qui ornent déjà les murs de la maison Ludger-Duvernay, au 82, rue Sherbrooke Ouest à Montréal, siège social de la Fondation et de la SSJB.

Madame Brun se dit très heureuse *que Félix, grand artisan de la sauvegarde et de la promotion de la langue française et du peuple québécois, occupe une place de choix dans ce haut lieu historique.*

Huguette Brun et Marcel Brouillard ont également remis à la Fondation un exemplaire du livre dont ils sont coauteurs : *Félix Leclerc, poète national,* publié aux Éditions Vaudreuil et en vente à la SSJB.

Au nom de la Fondation du Prêt d'Honneur, son président, Gaston Bergeron, remercie chaleureusement Huguette Brun et Marcel Brouillard.



Mario Beaulieu, président de la SSJB ; Pierre Benoît, trésorier de la FPH; Huguette Brun, artiste peintre et Gaston Bergeron, président de la FPH. (Photo : Philippe Perreault)

CONVENTION DE LA POSTE – PUBLICATION 40009183
RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE
NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA
AU SERVICE DES PUBLICATIONS
82, RUE SHERBROOKE OUEST
MONTRÉAL QC H2X 1X3
courriel : journal@ssjb.com

Le mot du président général

Vent de changement, espoir renouvelé!

par Mario Beaulieu



Le mouvement étudiant a suscité une immense mobilisation qui s'est étendue à une grande partie la population du Québec. Plus de 200 000 personnes ont manifesté pacifiquement le 22 mars, et plus de 300 000 personnes se sont rassemblées le Jour de la Terre, le 22 avril. Après, la provocation de la loi spéciale des libéraux, ils sont revenus aussi nombreux le 22 mai.

Il est rassurant de voir qu'il y a un grand nombre de Québécoises et de Québécois prêts à se tenir debout pour le progrès social. Le cliché voulant que les jeunes Québécois ne soient que des individualistes sans convictions a volé en éclat.

Les associations étudiantes ont situé la grève contre la hausse des droits de scolarité dans le cadre plus global de la lutte pour l'égalité sociale et contre la marchandisation du savoir. Cependant, ils n'ont pas inclus les dimensions nationale ou linguistique dans leur discours. Cela reflète bien la relative absence de ces enjeux dans le débat public au Québec depuis une bonne quinzaine d'années. La grande majorité des cégépiens n'étaient pas nés lors du dernier référendum ou lors des grandes mobilisations pour le français. Ils ont grandi dans une atmosphère où les mesures visant à faire du français la langue commune étaient présentées comme des facteurs d'exclusion plutôt que d'inclusion. Ils ont subi les campagnes médiatiques visant à dénigrer tout débat linguistique, sinon le Québec français dans son ensemble. Un grand nombre des étudiants que nous avons rencontrés lors de nos activités dans les cégeps et les universités ne semblaient parfois pas connaître l'existence de la Charte de la langue française.

Mais qu'on veuille l'admettre ou non, au Québec, l'accès à l'éducation est encore fortement relié à la langue des étudiants et des institutions. Malgré des progrès appréciables depuis les années soixante, le taux de diplomation universitaire des jeunes francophones (22,5 %) est encore beaucoup moins élevé que celui des jeunes anglophones (32,3 %). Il ne faut pas oublier que plusieurs générations de Québécois ont fait face à une discrimination économique généralisée et au sous-développement des réseaux éducatifs francophones. L'accès généralisé à l'éducation postsecondaire constitue une tradition encore récente pour la majorité québécoise. C'est ce qui explique par exemple que l'important dégel des droits de scolarité effectué par Robert Bourassa au début des années 1990 a eu un impact immédiat qui se fit essentiellement sentir dans les universités francophones. Ce facteur culturel explique aussi en partie pourquoi les taux de diplomation sont plus hauts dans certaines provinces bien que les droits de scolarité y soient plus élevés.

De plus, non seulement l'écart entre les taux de diplomation persiste en fonction de la langue, mais il est en presque parfaite corrélation avec l'écart qui se maintient entre le financement des institutions collégiales et universitaires francophones et anglophones. Que 75 % des ressources soient allouées par le gouvernement québécois aux universités de langue française alors que la population se compose de 80 % de francophones et 12 % d'allophones est une injustice en soi. Et le pourcentage des subventions fédérales est encore plus injuste à 65 %.

La justice sociale englobe aussi la justice entre les peuples, tout comme la marchandisation du savoir est corrélative de l'uniformisation des cultures et de la mondialisation néo-libérale. Comme le dit le linguiste français Claude Hagège : *Il paraît clair à beaucoup que l'anglais comme langue commerciale internationale facilite les échanges pour les hauts dirigeants de l'industrie. Ainsi est occulté le fait qu'il est la langue imposée par l'impérialisme de la mondialisation, d'obédience capitaliste et non pas démocratique ni égalitaire. Il s'agit donc bien d'une pensée unique contre laquelle il est légitime de se battre, car c'est une pensée fondée sur l'argent seul, à supposer que cela puisse encore s'appeler une pensée.* Cette uniformisation de la pensée au service de l'impérialisme économique agit comme un rouleau compresseur sur les langues et les cultures nationales. La lutte pour assurer l'avenir du français au Québec est aussi une lutte pour la diversité linguistique et culturelle à travers le monde.

Il ne tient qu'à nous de faire en sorte que le vent de changement soulevé par le mouvement étudiant connaisse son aboutissement logique vers la seule solution qui nous permettrait d'avoir les pleins pouvoirs pour décider de nos politiques d'éducation, comme de l'ensemble de la redistribution des richesses au Québec : l'indépendance. •••

Dimanche 5 août 2012
Pique-nique avec Félix



N'oubliez pas d'apporter votre chaise et votre repas.

Afin de souligner l'anniversaire de la mort de l'un de nos plus grands poètes québécois, la section Chevalier-de-Lorimier de la Société Saint-Jean-Baptiste invite la population à découvrir ou à redécouvrir ses chansons dans le cadre d'un pique-nique.

Rendez-vous à 15 h au monument Félix-Leclerc, dans le parc Lafontaine (rue Calixa-Lavallée, près de la rue Rachel Est).
En cas de pluie,
nous nous rendrons au Chalet-restaurant Espace La Fontaine



Gaétan Leclerc
neveu de Félix,
a hérité de sa voix.
Quand il interprète les chansons de son oncle, vous regardez le monument de Félix et vous avez l'impression que c'est lui qui chante.



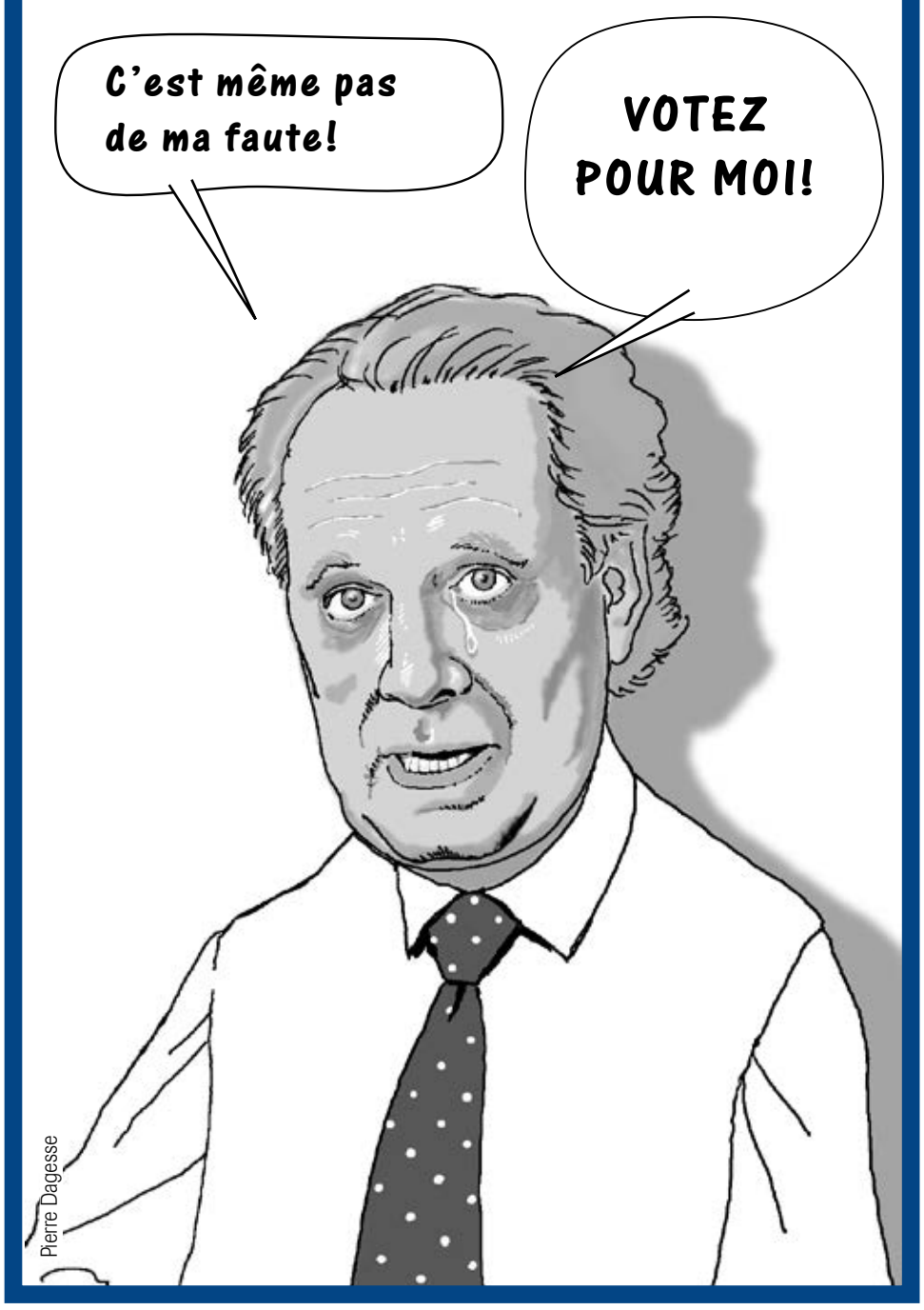
Claud Michaud
animera cette rencontre festive et interprétera aussi des chansons du poète québécois.



Roger Langevin
sculpteur, nous parlera de son monument *Debout* en hommage à Félix Leclerc.

Renseignements : France Langlais au 514-890-1785
Marie Gagnon au 514-363-1595

Les ~~excuses~~ bilan du premier ministre du Québec



Évelyn Dumas (1941-2012)
Prix Olivar-Asselin de la SSJB en 1976

La première femme courriériste parlementaire à l'Assemblée nationale n'est plus



C'est avec grande tristesse que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a appris le 7 juin dernier, le décès de Madame Évelyn Dumas, journaliste de grand talent et récipiendaire du prix Olivar-Asselin de la SSJB.

Née le 13 avril 1941 à Saint-Georges de Malbaie, Évelyn Dumas obtient à l'Université Laval un baccalauréat en pédagogie (1960), puis entreprend des études de maîtrise en sociologie. Passionnée par les luttes ouvrières et la diffusion des idéologies, elle sera journaliste aux affaires politiques et syndicales à *La Presse* (1961-1962) et au *Devoir* (1962-1968). C'est en 1962 que *Le Devoir* fait d'elle la première femme journaliste à la Tribune parlementaire à Québec. Elle œuvre ensuite au *Montreal Star* (1968). Durant la Crise d'octobre 1970, Évelyn Dumas héberge Simone Monet-Chartrand pendant que son mari Michel Chartrand est en prison. Elle publiera plus tard *Dans le sommeil de nos os - Quelques grèves au Québec entre 1934 et 1944* (Leméac, 1971). Cette étude unique extirpe de l'oubli et analyse douze grèves ouvrières importantes. Au *Montreal Star,* elle devient correspondante en France (1971-1973). Elle y écrira *La crise de la presse en France* (Leméac, 1972). À son retour de France, elle est brièvement éditorialiste au *Montreal Star.* Elle participe dès lors à la mise sur pied du quotidien souverainiste *Le Jour* dont elle devient l'adjointe du rédacteur en chef Yves Michaud en 1974, aux côtés de Jacques Parizeau et René Lévesque. Elle en sera plus tard la rédactrice en chef (1977-1978).

C'est le 18 novembre 1976 que la SSJB décerne à Évelyn Dumas son prix Olivar-Asselin du journalisme. La Gaspésienne devient alors conseillère du premier ministre Lévesque pour les États-Unis et le Canada anglais, qu'elle sensibilise à l'indépendance du Québec jusqu'au référendum de 1980. À ce titre et grâce à ses contacts dans la presse américaine, elle organise les visites de Lévesque à Washington et Chicago. En 1978, l'UQAM lui décerne une maîtrise en histoire. En 1979, elle se tourne vers la littérature en écrivant le roman allégorique *Un événement de mes octobres.* Elle sera aussi rédactrice en chef du magazine agricole *La terre de chez nous* à partir de 1984. Évelyn Dumas sera profondément marquée par la disparition de René Lévesque en 1987. *Dans le milieu politique, où l'on aime mieux l'apparence du pouvoir que la réalité d'une émotion, René Lévesque se démarquait. Il ne perdait pas de vue les personnes, car elles comptaient pour lui.*

En 2002, elle publie *Ensemble, se donner une voix pour mieux être – Histoire du Front commun des assistées sociales du Québec (1977-2002).* Ayant lutté toute sa vie contre la bipolarité, Evelyn Dumas n'en a pas moins été une grande journaliste québécoise, débordante d'énergie et sachant faire preuve d'une impressionnante productivité. Elle laisse dans le deuil ses sœurs Carmel, Patricia et Thérèse. La SSJB tient à offrir ses sincères sympathies à sa famille et à ses amis. •••







OPINION

Conflit étudiant
ET LE FÉDÉRAL DANS TOUT ÇA ?



(Photo : Mathieu Breton)

En ce « printemps québécois », le combat des étudiants et d'une bonne partie de la population pour l'accessibilité à l'éducation a surtout été dirigé contre le gouvernement du Québec et Jean Charest. Mais on tend à oublier presque totalement l'incidence des leviers politiques fédéraux sur l'émergence de cette crise étudiante, devenue crise sociale. Que les Mulcair, Ray et Harper soient demeurés muets comme des carpes sur le sujet n'est sans doute pas un hasard : les politiciens fédéralistes n'ont pas intérêt à ce que ce conflit déborde l'enclos provincial ni l'axe gauche-droite.

Dépenses fédérales

Chaque année, les contribuables québécois, après avoir rempli leurs deux déclarations de revenus, – petite opération administrative qui à elle seule coûte 800 millions de dollars en trop par année – transfèrent plus de 50 milliards de dollars au gouvernement d'Ottawa, lequel les répartit en finançant des programmes et des institutions selon ses propres priorités. Les sommes investies par Ottawa pour l'achat d'un seul appareil F-35, soit 462 millions, suffiraient pourtant en bonne partie pour financer le réinvestissement requis en éducation postsecondaire. Et c'est sans parler des 490 milliards de dollars qu'investira le Canada dans le domaine militaire pour les deux prochaines décennies…

En tant que province, le Québec ne peut rien faire par rapport aux 800 millions de dollars par année qu'Ottawa ne transfère plus à Québec pour le financement des cégeps et universités depuis les années 1990. En vertu de son fameux « pouvoir fédéral de dépenser », le gouvernement canadien intervient d'une multitude de façons en matière d'éducation postsecondaire, un champ de compétence du Québec, que ce soit par le biais de la Fondation canadienne pour l'innovation, des Chaires de recherche du Canada ou autrement.

Les politiques fédérales de soutien à la recherche scientifique favorisent systématiquement l'Ontario. Sur les 58 milliards investis par Ottawa de 1993 à 2007, 29 milliards, soit près de 60 %, l'ont été en Ontario. Les Québécois ont fourni 12 milliards, mais n'ont reçu que 9 milliards $. En ce qui concerne les centres de recherche, 27 ont été créés du côté ontarien contre… zéro dans l'Outaouais québécois ! Signalons au passage qu'Ottawa a récemment aboli son soutien à la recherche fondamentale et baissé le crédit d'impôt pour la recherche et le développement afin de mieux servir les entreprises privées.

Surfinancement des universités anglophones

Au Québec, les universités anglophones, dont les étudiants se mobilisent nettement moins que ceux des autres universités, récoltent 72 des 302 chaires de recherche du Canada, ce qui représente près de 24 % du total. Quant à la Fondation canadienne pour l'innovation, l'université McGill obtient à elle seule 37 % du financement.

Les établissements anglophones de niveau universitaire au Québec reçoivent 35,8 % de l'ensemble des subventions fédérales, soit près de 4,4 fois le poids démographique de la population de langue maternelle anglaise. Le sous-financement des universités francophones au Québec figure certainement parmi les causes de l'écart entre le taux de diplomation universitaire des jeunes francophones (22,5 %) et celui des jeunes anglophones (32,3 %). Au Québec, si les institutions francophones étaient financées équitablement, le financement étant réparti en proportion de la population francophone, celles-ci recevraient au bas mot 500 millions de dollars de plus par année.

Canadianisation du modèle québécois

En 2012, le fossé entre Québécois et Canadiens anglais sur les questions sociales semble toujours se creuser, notamment depuis la dernière élection du gouvernement conservateur, alors que les attaques à l'égard du modèle québécois et de la culture politique québécoise en général fusent dans la presse anglophone. Récemment, Barbara Kay du *National Post* affirmait que contrairement aux francophones, qui sont des « lunatiques » (*bubble-dwelling*) et qui se rassemblent en foules « stupides » (*mindless*) pour manifester, les anglophones du Canada étaient, eux, « réalistes » sur cette question.

Si le Québec était indépendant, il pourrait éviter la canadianisation de son modèle d'éducation et cesser d'être systématiquement comparé aux « autres » provinces canadiennes en matière de droits de scolarité. Il pourrait plutôt se mesurer aux pays qui ont fait le choix de garantir à leurs citoyens une accessibilité universelle à l'éducation. Cela nous rappelle que le cheminement vers la gratuité scolaire fait partie des engagements ratifiés par le Canada dans le cadre du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, engagements que seul le Québec, parmi toutes les provinces canadiennes, paraît susceptible d'honorer à terme, à condition que nous continuions de manifester et d'avoir foi en notre avenir national.

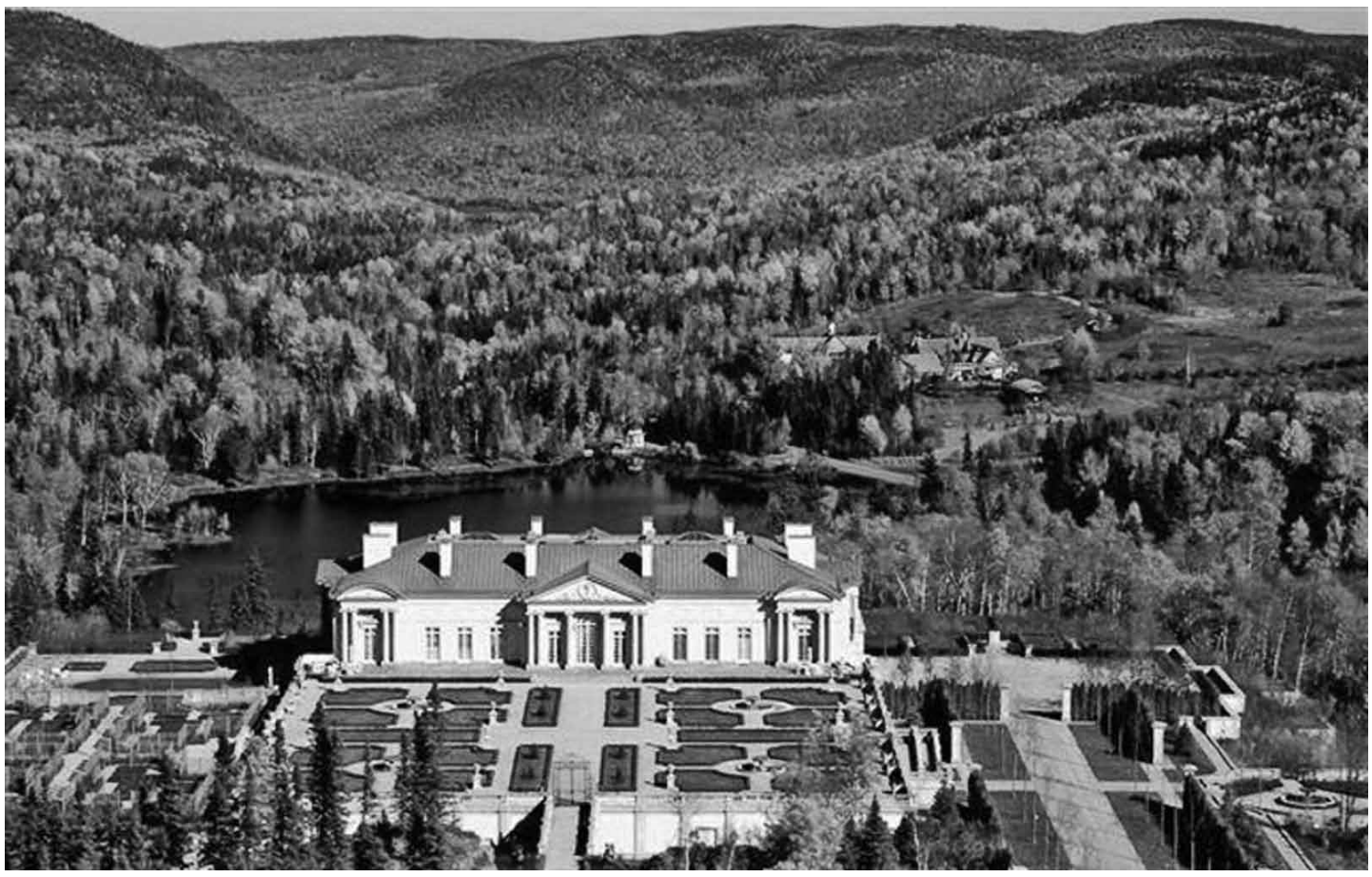
L'indépendance constitue la seule solution concrète et réalisable qui permettra au Peuple du Québec de décider lui-même de l'ensemble de ses politiques en matière d'éducation tout en accédant à la maîtrise de son destin. •••

Maxime Laporte, LL. B.
Coordonnateur, réseau Cap sur l'indépendance

De Jean Charest à Power-Gesca

Convergence, quand tu nous tiens

par Christian Gagnon



Dans son édition de décembre dernier, votre journal *Le Patriote* vous exposait à quel point les intérêts de Power Corporation étaient bien servis par l'action des gouvernements de Jean Charest au Québec et de Nicolas Sarkozy en France (voir ssjb.com). À cela se superposaient des échanges frénétiques de médailles, le président Sarkozy ayant accordé la Grande croix de la Légion d'honneur à Paul Desmarais en février 2008, puis le titre de Commandeur de la Légion d'honneur à Jean Charest en février 2009, et encore la Légion d'honneur à Jacqueline Desmarais, épouse de Paul, en novembre dernier. De son côté en juin 2009, le premier ministre Charest décorait les deux fils de Paul Desmarais, André et Paul fils, du titre d'Officier de l'Ordre national du Québec. Mais la pauvre Jacqueline n'avait rien eu des mains de son ami Jean Charest.



Michèle Dionne et Jean Charest à Sagard, le 30 août 2008

Quelle ingratitude de la part du premier ministre Charest! Après tout, Jackie n'avait-elle pas invité notre premier ministre et sa femme à fêter son 80e anniversaire au plus que somptueux domaine de Sagard en août 2008, comme nous le révélait une vidéo des pirates informatiques Anonymous en juin dernier? Comment réparer cet impair à l'égard de Madame Desmarais? Quoi faire pour délivrer la malheureuse de son terrible chagrin, elle dont la fortune familiale est estimée à 4 milliards $ par le magazine *Forbes*? Une petite médaille, peut-être?

C'est finalement le 7 juin dernier que notre bon roi nègre a montré patte blanche en décorant Jacqueline Desmarais du titre de Grande Officière de l'Ordre national du Québec, plus haute distinction décernée par l'État québécois. Le fait que la vidéo d'Anonymous ait été rendue publique six jours plus tôt ne leur a même pas inspiré la moindre petite gêne.

La convergence chez Paul Junior

Et pendant ce temps, de quoi discutent Jean Charest et les Desmarais? De stratégie électorale, bien sûr. D'abord, le 11 juin, le PLQ perd aux mains du PQ la circonscription d'Argenteuil qu'il détenait pourtant depuis 46 ans. Puis, le lendemain au Forum économique des Amériques à Montréal, le co-grand patron de Power Corporation, Paul Desmarais fils, déroge à la discrétion habituelle de la famille et commente la crise étudiante en déclarant : *J'ai le sentiment que tout ça va finir par une élection finalement en bout de ligne, parce qu'il est difficile de voir d'autre alternative, parce que les deux parties semblent être à des pôles opposés aujourd'hui.*

À cette même occasion, entouré du gratin économique canadien et international, Charest déclare : *Le premier constat, c'est que les manifestants ne s'attaquent plus au gouvernement du Québec, ils s'attaquent aux Québécois, et puis ils s'attaquent à un système économique. Puis là, ç'a débordé la question des droits de scolarité.*

Le lendemain (13 juin), par pure coïncidence, André Pratte signe dans *La Presse*, propriété des Desmarais, un éditorial qui conclut : *Nous avons déjà écrit ici que seule la tenue d'élections au début de l'automne permettra de sortir de la crise étudiante. Dans le climat malsain qui prévaut, M. Charest ne pourrait prendre pire décision que de repousser l'échéance électorale au printemps 2013 en raison de sondages défavorables. La situation pourrirait davantage sans que les chances de réélection des libéraux n'augmentent. Ce gouvernement est au pouvoir depuis neuf ans, dont presque quatre dans ce troisième mandat. Son bilan et ses politiques sont connus, les propositions des autres partis aussi, notamment au sujet des droits de scolarité. Laissons les Québécois trancher*.

Ce même 13 juin où Jean Charest et Paul Desmarais junior martelaient la même rengaine pré-électorale, l'opposition péquiste brandissait à l'Assemblée nationale une page de présentation PowerPoint ayant accompagné un discours de Jean Charest prononcé la semaine précédente au Palais Montcalm à Québec devant des centaines de membres de cabinets libéraux. Le leader parlementaire péquiste, Stéphane Bédard, y voyait la confirmation de la politique de la terre brûlée de Jean Charest. Il s'agit selon lui *d'associer le Parti québécois au désordre. Mais, pour ce faire, il faut maintenir le chaos, […] ça prend des gens dans la rue parce que, […] s'il n'y a plus personne dans la rue, il n'y a plus de stratégie électorale !*



Paul Desmarais fils et Jean Charest au Sommet économique des Amériques à Montréal.
(source : TVA Nouvelles de 22 h, 12 juin 2012)

M. Charest répliquait n'avoir jamais cherché à laisser traîner le conflit étudiant à des fins électorales, lançant pourtant aussitôt, *Madame Marois, c'est la rue*.

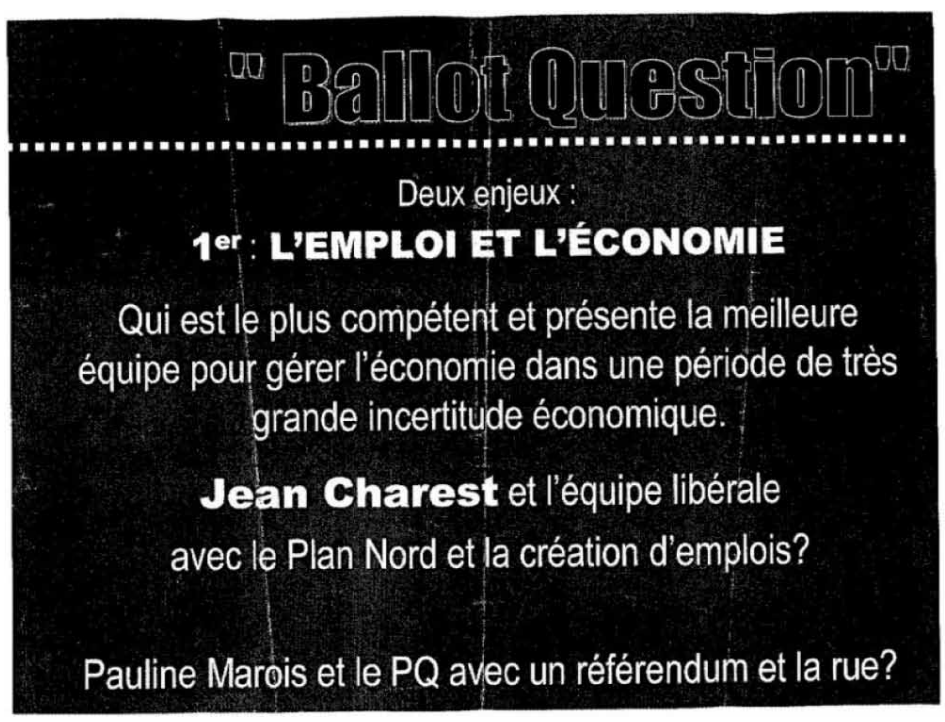
Des élections déclenchées en août

La conclusion à en tirer est limpide : le bilan libéral est si lamentable que le PLQ de Jean Charest a depuis longtemps décidé de tout miser sur la crise étudiante. En août prochain, dès le retour en classe des étudiants touchés par la loi 78, la mobilisation contre la hausse des frais de scolarité reprendra. Et Jean Charest jouera le tout pour le tout en lançant le Québec en élections, coupant court de façon très pratique à la reprise des embarrassantes audiences de la commission Charbonneau sur la corruption de son gouvernement. Quelle place restera-t-il pour la souveraineté dans tout cela? Jean Charest sera-t-il le seul à en parler? Commentant la fin de la session parlementaire du 15 juin, Pauline Marois a déclaré que le PQ proposerait de *changer de gouvernement, de direction et de pays*. Ces belles intentions se concrétiseront-elles au cours de la campagne péquiste? Comme dirait François Legault, *on verra*.

•••



Jacqueline « Jackie » Desmarais recevant l'Ordre national du Québec des mains de Jean Charest.
(source : journaldemontreal.com/2012/06/07/dans-le-club-select)



Que faire de la gouvernance souverainiste?

par Christian Gagnon

Sondage après sondage, près des trois quarts des Québécois se disent insatisfaits du gouvernement Charest. À la mi-juin, le PQ de Pauline Marois détenait 11 points d'avance sur le PLQ et 18 sur la CAQ chez les francophones. On pourrait donc croire que la prochaine élection est dans la poche pour l'Opposition officielle péquiste, mais il n'en est rien. Dans les faits et compte tenu de notre système électoral uninominal à un tour, les libéraux pourront toujours compter sur leur électorat captif de l'Ouest de Montréal et de l'Outaouais pour élire des députés, et ils ont 15 points d'avance dans la grande région de Québec. Avec une crise étudiante qui s'éternise et une commission Charbonneau qui nous réserve assurément des surprises, personne ne sait où finira l'opinion publique dans les prochains mois. N'empêche qu'un retour des souverainistes au pouvoir à Québec est beaucoup plus possible qu'il y a six mois. En mai, l'appui à la souveraineté se maintenait autour des 43 %. Alors, si au terme d'un parfait alignement de planètes, le PQ forme un gouvernement majoritaire cet automne et s'il veut vraiment mettre la table pour la tenue d'un référendum, que faire de la gouvernance souverainiste?

La langue et l'identité, terreaux de toutes les passions

Le 29 janvier dernier, le journal *The Province*, du groupe CanWest, publiait une série de réponses de ses lecteurs à une question directe posée quelques jours plus tôt : *Compte tenu de la proéminence d'autres langues et des coûts pour les gouvernements et entreprises, le Canada devrait-il abolir le bilinguisme officiel?* (traduit de l'anglais). Pourtant issue de Vancouver et non de l'Ouest plus typiquement « red neck », l'avalanche spontanée de réactions fut sans équivoque. *[Le bilinguisme officiel] est une insulte aux autres langues*, rage l'un. *Un pays, une langue officielle*, scande l'autre. *[Le bilinguisme officiel] a été trop longtemps une arme politique*, peste celle-ci. *Les Français ont perdu la guerre, passons à autre chose. […] N'imposons pas une langue étrangère aux vrais Canadiens*, fulmine celui-là.

Plus près de nous, le magazine *L'Actualité* a publié le 15 avril dernier un dossier basé sur un sondage CROP montrant notamment que les deux tiers des anglophones de Montréal – et les trois quarts des jeunes – estiment que les grandes entreprises devraient pouvoir embaucher des gestionnaires unilingues anglophones même si cela signifie l'imposition de l'anglais comme langue de travail. On y apprenait aussi que la moitié des anglo-Montréalais n'avait jamais eu une conversation significative avec un francophone et que les deux tiers d'entre eux ne considéraient pas que la position prédominante du français était l'ingrédient clé de l'originalité de cette ville. Cette édition de *L'Actualité* a fait l'objet d'une chronique enflammée de Lysiane Gagnon dans le *Toronto Globe and Mail* du 2 avril. À nouveau, une immense vague d'hostilité anti-Québec en a émergé, alors que pas moins de 536 réactions ont abouti sur le site Internet du *Globe*, de nombreuses ayant été effacées par les webmestres du site parce que contrevenant à l'étiquette interdisant les propos haineux ou racistes.

Voilà qui montre bien que plus de 40 ans de bilinguisme officiel canadien n'ont en rien rapproché les deux solitudes et que toute initiative linguistique d'un futur gouvernement péquiste, même anodine et fortement appuyée par les Québécois, suscitera immanquablement la furie du « Rest of Canada ». Ajoutez-y une charte québécoise de la laïcité contredisant le multiculturalisme officiel canadien, et ce sera l'hystérie assurée.

La monarchie britannique, anachronisme cher au « Canadians »

La monarchie britannique au Canada est l'objet d'un autre profond clivage Québec-Canada. Dans tous les sondages, les « Canadians » y sont attachés et la considèrent comme une partie de leur identité. À l'inverse, les Québécois souhaitent massivement son abolition, bien que se sachant condamnés à devoir se contenter d'y être indifférents. Mais si le gouvernement Harper décide de dépenser 7,5 millions $ pour célébrer avec faste le jubilé de diamant d'Elizabeth II, un autre million $ pour la visite officielle du prince Charles et de sa Camilla, et que le procès pour fraude de la fort dépensière ex-lieutenant-gouverneur Lise Thibault fait les manchettes, un filon se matérialise alors. Et c'est sans compter qu'à deux reprises, la commission des affaires publiques de l'Assemblée nationale a convoqué l'actuel lieutenant-gouverneur du Québec, Pierre Duchesne, pour s'expliquer devant les élus sur sa gestion des fonds publics qui lui sont confiés, ce qu'il a d'abord refusé jusqu'à ce que, devant l'insistance des élus, il délègue à sa place son principal aide de camp.

Traditionnellement, c'est le premier ministre du Canada qui désigne le lieutenant-gouverneur après consultation avec son homologue provincial. Le lieutenant-gouverneur est ensuite nommé, à titre officiel, par le gouverneur général, habituellement pour un mandat de cinq ans. À l'échelle des 70 milliards $ du budget annuel québécois, les 800 000 $ que nous coûte chaque année le lieutenant-gouverneur du Québec sont relativement modestes. Mais la charge symbolique d'un tel vestige colonial est importante, si bien que l'abolition de cette fonction a maintes fois été réclamée. Et c'est notre Patriote de l'année 2010 qui a le point de vue le plus éclairé sur la question. L'historien Gilles Laporte souligne que l'abolition de la fonction de lieutenant-gouverneur du Québec nécessiterait un amendement constitutionnel, ce qui est quasi impossible depuis l'introduction de la très exigeante formule d'amendement de 1982. Ainsi, *la solution la plus praticable consiste à laisser en déshérence la charge de lieutenant-gouverneur et de ne pas remplacer le titulaire actuel, une fois son mandat terminé*, croit M. Laporte, ce qui demanderait selon lui une grande collaboration du gouvernement fédéral. *Rappelons que la mesure consistant à sursoir à la nomination du prochain lieutenant-gouverneur tant qu'une réforme constitutionnelle n'aura pas décidé d'en réviser le statut était déjà au cœur du programme de l'ancien parti du premier ministre, le Reform Party*, ajoute Gilles Laporte.



Dès son entrée en fonction, le lieutenant-gouverneur du Québec Pierre Duchesne a fait preuve d'un amour-propre qui a heurté bien des députés soucieux de saine administration des fonds publics. Il a fait frapper des centaines de médailles à son effigie, ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait fait depuis 1966.

Or, Monsieur Duchesne a été nommé le 18 mai 2007 et a prêté les serments d'office et d'allégeance le 7 juin 2007. Le hasard veut donc que son mandat de 5 ans prenne fin cet été et que le Québec sera probablement en élection à la rentrée. Dès sa prise du pouvoir, un gouvernement péquiste pourrait donc demander à Ottawa de ne pas reconduire M. Duchesne dans ses fonctions et de ne pas le remplacer. Mais il apparaît fort improbable qu'un gouvernement Harper maintenant majoritaire et obsédé par le mise en valeur de la reine du Canada daigne répondre favorablement à la demande en ce sens d'un gouvernement québécois souverainiste fraîchement élu. Essuyant une telle fin de non-recevoir, un premier budget du nouveau gouvernement péquiste pourrait réduire à néant sa part (80 %) du financement du bureau du lieutenant-gouverneur. Et comme l'explique Gilles Laporte, l'article 67 amendé de la Constitution de 1982 permettrait à l'Assemblée nationale de fonctionner quand même puisque *le gouverneur en conseil peut nommer un administrateur chargé d'exercer les fonctions de lieutenant-gouverneur en cas d'absence ou d'empêchement du titulaire ou de vacance de sa charge.* L'actuel administrateur du gouvernement du Québec (une des juges principaux de la Cour d'appel du Québec) pourrait ainsi agir « par intérim » en lieu et place du lieutenant-gouverneur. L'Opposition officielle à l'Assemblée nationale serait alors bien embêtée d'avoir à défendre la qualité de chef de l'État québécois du lieutenant-gouverneur et représentant de Sa Majesté britannique. Voilà qui donnerait lieu à d'intéressants échanges parlementaires et à un ressac « canadian » qui, à terme, mettraient en évidence l'incompatibilité du carcan identitaire canadien avec l'image que se font les Québécois d'eux-mêmes. •••

INDÉPENDANCE ET PATRIOTES

Par Robert Comeau, historien
Pour le réseau Cap sur l'indépendance

On célèbre cette année le 175e anniversaire de la révolte des Patriotes. J'aimerais vous rappeler sept grands textes à teneur indépendantiste, sept moments qui ont été des étapes importantes de notre lutte de libération nationale.

1 - En février 1834, après des années d'affrontements au Parlement entre l'Assemblée élue et les deux conseils formés des amis du gouverneur, le Parti patriote formule ses **92 Résolutions**. C'est un texte qui réclame de toute urgence des réformes du régime. Papineau, Morin et Bédard réclament que les membres du gouvernement soient responsables devant l'Assemblée des députés élus. C'est à l'Assemblée à voter les budgets, pas aux gens nommés par le gouverneur. Les Patriotes veulent le gouvernement responsable : ce qui veut dire que les membres du gouvernement, les membres des deux conseils, soient choisis parmi les élus et qu'ils soient responsables devant l'Assemblée des députés élus. Dans le régime colonial en place, les conseillers bloquaient les projets de loi des élus. Ce n'était pas démocratique.

On comprend que se battre pour obtenir ses droits démocratiques, c'est se battre pour l'indépendance du pays.

L'indépendance est alors inhérente à l'accroissement de pouvoirs des élus. Et l'autorité vient du peuple et non du roi et du gouverneur. On défend la République et non la monarchie britannique. Il faut se rappeler cet idéal républicain des Patriotes, comme les partisans de la République d'Irlande qui ont fait leur indépendance en se séparant de l'Empire.

Londres a dit non aux demandes des Patriotes par les Résolutions de Lord Russell. Cela met le feu aux poudres.

2 - Printemps 1837 : le 7 mai 1837, les résolutions de l'Assemblée de **Saint-Ours** déclarent que c'est le peuple qui est la seule source de légitimité. Le Parlement impérial n'a aucun droit sur la conduite des Affaires. L'autorité vient du peuple non du roi : on défend la République et non la Monarchie.

3 - Le 15 mai 1837 : dans son discours à Saint-Laurent, Papineau déclare que le peuple a le devoir de se substituer à l'autorité impériale qui s'est rendue indigne de gouverner la colonie. On s'inspire de l'exemple de l'indépendance des États-Unis face à l'Empire britannique.

4 - Automne 1837 : le 4 octobre 1837, dans son « Adresse des Fils de la Liberté aux jeunes gens des colonies de l'Amérique du Nord », André Ouimet déclare que *c'est le destin de toute l'Amérique du Nord de suivre la voie tracée par les États-Unis*, la voie de l'indépendance.

5 - Le 24 octobre, Papineau, Girod et Pierre Boucher Belleville **jettent les bases d'une Assemblée constituante** chargée de donner une nouvelle constitution aux Canadiens.
La tête de Papineau est mise à prix. Soulèvement des Patriotes. Double soulèvement. Les Radicaux tory, les *Montrealers* veulent un affrontement armé pour écraser les Patriotes et pour faire imposer par la force l'Union des deux colonies, union qui placera les Canadiens en minorité. Ces *Montrealers* sont contre toute politique de conciliation : ils veulent l'écrasement militaire des Patriotes qu'ils qualifient de *French Domination*. Ils collaborent avec le chef militaire Colborne et sa répression. On abolira l'Assemblée du peuple québécois (pendant trente ans, jusqu'en 1867, nous n'aurons pas droit à notre Assemblée nationale!) et l'union politique sera imposée en 1840 : c'est une nouvelle conquête après celle de 1760. Après la conquête militaire, c'est la conquête politique.

6 - Le 28 février 1838, Robert Nelson et Cyrille Côté déclarent l'indépendance complète du Bas Canada doté d'un gouvernement républicain. L'appui des Américains n'est pas venu. C'est la répression, l'emprisonnement, la déportation et l'exécution de Patriotes.

7 - Chevalier De Lorimier, à la veille de sa pendaison le **15 février 1839**, livre un testament politique affirmant clairement que l'indépendance est indissociable de la lutte pour la Démocratie et la Liberté.

N'oublions pas que **tant qu'elle ne sera pas obtenue**, l'INDÉPENDANCE POLITIQUE demeurera toujours à l'ordre du jour, malgré tout ce que l'on pourra vous raconter sur les bienfaits du fédéralisme qui nous place en situation de minorité. La pleine maîtrise de la vie politique d'un peuple est un objectif qui est toujours valable car agir par soi-même pour un individu comme pour un peuple, c'est une source d'enrichissement indispensable et de progrès. Continuons le combat qui dure depuis 175 ans! Et saluons tous les patriotes qui ont poursuivi le combat pour l'indépendance du Québec. Rappelons-nous de ceux qui, depuis Papineau et De Lorimier jusqu'à Pierre Bourgault et Pierre Falardeau, ont cru à notre combat pour la liberté et ont combattu les défaitistes ! Je suis convaincu que nous vaincrons un jour. Vive l'indépendance du Québec! Travaillons à l'Unité pour réussir l'émancipation du Québec. •••

Le prix Calixa-Lavallée au pianiste Alain Lefèvre

par France Langlais



Le 29 mai dernier, la SSJB remettait le prix Calixa-Lavallée et la médaille *Bene merenti de patria* au pianiste et compositeur Alain Lefèvre pour *sa contribution exceptionnelle au développement et au rayonnement de la musique classique québécoise à travers le monde et pour avoir réhabilité le génie musical du compositeur André Mathieu*.

Le président de la SSJB, Mario Beaulieu, a remis la médaille *Bene merenti* à Alain Lefèvre au cours d'une cérémonie qui s'est tenue à la maison Ludger-Duvernay. Gaston Bergeron, président de la Fondation du Prêt d'honneur lui a quant à lui remis une bourse de 3000 $. Collègues et amis d'Alain Lefèvre lui ont rendu hommage durant cette soirée, dont son ami Walter Boudreau, compositeur, chef d'orchestre, directeur artistique et chef attitré de la Société de musique contemporaine du Québec, et le comédien Patrick Drolet qui a interprété André Mathieu dans le film *L'enfant prodige* de Luc Dionne.

Une brillante carrière internationale

Alain Lefèvre poursuit une brillante carrière internationale. Il a joué dans près d'une quarantaine de pays et se produit régulièrement sur les scènes prestigieuses du monde, avec orchestre et en récital. Paru sur étiquette Analekta, son dernier CD des œuvres de Rachmaninov (Concerto nº 4, version 1926) et de Scriabine (Prométhée) lancé en mars dernier et enregistré à la Maison symphonique avec l'Orchestre symphonique de Montréal sous la direction de Kent Nagano, a été brillamment salué par la critique.

Récipiendaire de nombreux prix de haut niveau

Le pianiste montréalais a une feuille de route impressionnante. Il est récipiendaire de nombreux prix, dont le Prix JUNO (2010), le Prix Opus (2011), de huit Félix (ADISQ, 2001-2010) et le Prix André-Gagnon décerné par la *Société professionnelle des auteurs et des compositeurs du Québec* (SPACQ) saluant son talent de compositeur. Consacré « Personnalité de l'Année 2009 », dans la catégorie des Arts, Lettres et Spectacles, au Gala Excellence de *La Presse*/Radio-Canada 2010, il a également remporté le prestigieux Prix AIB 2010 décerné à Londres pour la Personnalité internationale de l'année — Radio, pour son émission dominicale consacrée à la musique classique sur les ondes d'Espace Musique, Radio-Canada. Récemment nommé Officier de l'Ordre du Canada, il est également Chevalier de l'Ordre national du Québec et Chevalier de l'Ordre de la Pléiade. C'est avec beaucoup d'émotion qu'Alain Lefèvre a accepté le prix Calixa-Lavallée. *Il y a des honneurs touchants, honorifiques. Celui-là aujourd'hui est précieux,* a-t-il dit, soulignant combien cet honneur de la Société Saint-Jean-Baptiste était important.

Prix Calixa-Lavallée

Louis Quilico, Gilles Vigneault, Joseph Rouleau, Colette Boky, Félix Leclerc, Pauline Julien, Angèle Dubeau et Charles Biddle ont déjà mérité le prix Calixa-Lavallée. Ce prix portant le nom du musicien, compositeur, accompagnateur et chef d'orchestre Calixa Lavallée (1842-91) a été créé en 1959 et est décerné à un Québécois dont la compétence et le rayonnement dans le domaine musical ont servi ou servent les intérêts supérieurs de la nation québécoise, tant au Québec qu'à l'étranger.

Je n'arrêterai jamais de dire que les Québécois et le Québec sont un grand peuple et un grand pays! a conclu Alain Lefèvre. •••



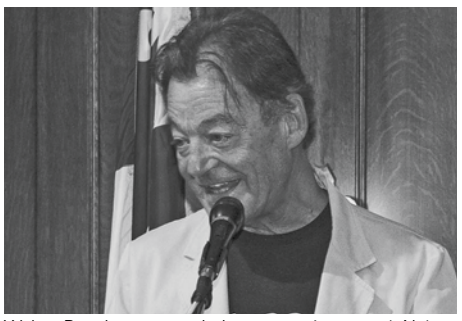
Patrick Drolet, Mario Beaulieu, Alain Lefèvre et Walter Boudreau. (Photo : Mathieu Breton)



Alain Lefèvre a accepté le prix Calixa-Lavallée avec beaucoup d'émotion. (Photo : Mathieu Breton)



Le comédien Patrick Drolet a incarné le compositeur André Mathieu dans le film *L'enfant prodige*. (Photo : Mathieu Breton)



Walter Boudreau a rendu hommage à son ami Alain Lefèvre. (Photo : Mathieu Breton)



Gaston Bergeron, Mario Beaulieu et Alain Lefèvre. (Photo : Mathieu Breton)

TINTAMARRE DE CASSEROLES
Le Québec se fait entendre

par Élaine Des Lauriers



(Photo : Mathieu Breton)

À la mi-mai, avait lieu la 23e marche nocturne à Montréal pour protester contre la hausse des frais de scolarité. L'Assemblée nationale ayant voté la loi 78 qui s'attaque au droit associatif des étudiants et à la liberté d'expression de tous les Québécois, la vague de protestation a pris une nouvelle forme suite à l'invitation lancée sur Facebook par un professeur de cégep. Les citoyens excédés de la fermeture d'un gouvernement libéral qui ne cherche qu'à envenimer le conflit plutôt qu'à le régler, sont descendus dans les rues, casserole et cuiller à la main. Soir après soir, à 20 heures, dans les différents quartiers de Montréal, cette nouvelle forme de protestation a pris de plus en plus d'ampleur. Dans Rosemont, sur Masson; dans Villeray, au coin de Jarry et Saint-Denis; dans Petite-Patrie, sur le Plateau, dans Hochelaga-Maisonneuve, les Montréalais, petits et grands, à pied, en vélo et même en poussette, ont pris d'assaut les rues afin de faire entendre leur colère grandissante.

Le maire Tremblay a bien tenté de contenir ce mouvement en demandant aux Montréalais de rester sur leurs balcons, mais il a obtenu le résultat inverse, encore plus de manifestants descendant dans les rues pour protester. Au plus fort des « manifestations casseroles », les marches se rejoignaient d'un quartier à un autre pour finalement se joindre à la manifestation nocturne.

Ces manifestations se sont poursuivies, réunissant chaque soir des centaines de personnes dans chacun des quartiers. Les citoyens de différentes villes du Québec ont emboîté le pas. Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Gatineau, Saguenay, Saint-Jérôme, Saint-Eustache, Longueuil et même Lachute, ville de la circonscription d'Argenteuil où le gouvernement libéral subira une cuisante défaite à l'élection partielle du 11 juin. Elles ont même débordé du Québec, des manifestations de soutien à la cause étudiante étant organisées entre autres à Toronto, Ottawa et Vancouver, et même à New York, Los Angeles, Paris, Bruxelles, Berlin et Londres (où un Québécois y chantait avec beaucoup de vigueur la chanson fort à propos « Libérez-nous des libéraux » de Loco Locass).

Ainsi, le printemps 2012 a été marqué, dans les rues et dans les réseaux sociaux, par un immense ras-le-bol des Québécoises et des Québécois. Ce grand rapprochement des citoyens unis dans un même combat est sûrement le point positif de cette crise qui s'éternise. Voisins et voisines ; petits et grands; dans la rue ou sur leur balcon, tous ont tapé allègrement sur leur casserole. Certains ont clamé un retentissant NON à la hausse des frais de scolarité, d'autres ont protesté contre la loi 78, mais tous ont lancé un message clair à Jean Charest : le gouvernement libéral est usé, corrompu et doit céder sa place. Plus que jamais les Québécois veulent que des élections soient déclenchées.

Au début de l'été, les manifestants étaient moins nombreux à « jouer de la casserole » dans les quartiers de Montréal. Mais la lutte se poursuit. Les dizaines de milliers de personnes qui ont marché dans les rues de Montréal le 22 juin malgré la chaleur intense et la 63e manifestation nocturne qui a eu lieu le 25 juin montrent combien le mouvement est bien ancré. Les leaders étudiants ont affirmé qu'ils continueraient au cours de l'été à mobiliser leurs membres et qu'ils seraient prêts à poursuivre la lutte à l'automne. Et, une fois en campagne électorale, le grand défi sera d'inciter tous ces jeunes à aller voter afin que l'on puisse enfin montrer la porte aux libéraux de Jean Charest. •••

Une foule record célèbre la Journée nationale des patriotes



Une foule dense et enthousiaste a participé à la marche de la Journée nationale des patriotes et a assisté au spectacle de Loco Locass. (Photo : Mathieu Breton)



Alexandre Leduc, candidat de Québec solidaire dans Hochelaga-Maisonneuve et le député Amir Khadir se sont adressés aux marcheurs avant le départ. (Photo : Mathieu Breton)



Mario Beaulieu, président de la SSJB, a livré un vibrant discours. (Photo : M. Breton)



Maxime Laporte, coordonnateur du réseau Cap sur l'indépendance (Photo : M. Breton)



Laurence Beauchemin, coordonnatrice de l'Action féministe pour l'indépendance (Photo : M. Breton)





(Photo : Mathieu Breton)



Les marcheurs se sont rassemblés à la place de l'Indépendance, attendant le signal du départ. (Photo : Mathieu Breton)



En cette dixième édition de la Journée nationale des patriotes, les Jeunes patriotes du Québec invitaient les Québécois à rendre hommage aux patriotes qui ont lutté pour la liberté. Plusieurs milliers de personnes ont répondu à l'appel et ont marché jusqu'à la place Jacques-Cartier où avait lieu un spectacle mettant en vedette Loco Locass. Les chanteurs Alexandre Belliard et Céline Faucher ont assuré la première partie du spectacle. (Photo : Mathieu Breton)



Denis Trudel (Photo : M. Breton)



Bernard Landry (Photo : M. Breton)



Gilles Laporte, historien et Patriote de l'année 2010-2011. (Photo : M. Breton)



Bernard Landry, premier ministre du Québec (2001-2003); Pauline Marois, chef du Parti Québécois et Mario Beaulieu, président de la SSJB. (Photo : Mathieu Breton)



Pauline Marois s'est adressée à la foule nombreuse. (Photo : M. Breton)



Mario Beaulieu (Photo : M. Breton)



Le groupe Loco Locass a offert en primeur des chansons de son nouvel album, *Le Québec est mort, vive le Québec.* (Photo : Mathieu Breton)



Comme beaucoup des marcheurs, Chafiik portait le carré rouge, symbole de la lutte étudiante. (Photo : Mathieu Breton)



Biz et Batlam étaient visiblement très heureux de participer à nouveau à la Journée nationale des patriotes. (Photo : Mathieu Breton)



(Photo : Mathieu Breton)

Plaideur des trois pires coups de force libéraux en 40 ans

Sauver le soldat Amyot?

par Christian Gagnon





Me Louis Masson, bâtonnier sortant, et des centaines de juristes opposés à la loi 78. (Photos : Annik MH De Carufel - *Le Devoir* et André Pichette – *La Presse*)

Certaines choses sont aussi prévisibles que la rosée du matin. C'est le cas de cet envenimement du climat social ayant suivi l'adoption de la loi 78, ce que voulait justement éviter Me Louis Masson, bâtonnier du Québec. Mais ce qui était encore plus prévisible, c'est cette récente lettre vitriolique de Me Bernard Amyot à l'attention de Me Masson (« Honte au bâtonnier », *Le Devoir,* 18 mai).

En effet, Me Amyot n'a jamais laissé passer une occasion d'appuyer la manière forte et la suspension des droits fondamentaux visant à se saisir de conflits politiques par la législation autoritaire, dans la mesure où elles proviennent d'un gouvernement libéral. La dernière cause en lice du mercenaire Amyot est la loi 78, mais on pourrait y ajouter le rapatriement unilatéral de 1982 et la Loi sur les mesures de guerre de 1970. À chaque occasion, le modus operandi de Me Amyot consiste à marteler un discours grossièrement partisan et légaliste de façon obsessive, le plus souvent en faisant intégralement fi de la nature politique de la crise.



Manifestation nocturne du 15 juin 2012. Jouant du tambour et portant fièrement le carré rouge, on reconnaît Maxime Laporte, coordonnateur du réseau Cap sur l'indépendance et membre du Conseil général de la SSJB. (Photo : *La Presse*)

D'abord, le cas de la loi 78. Le gouvernement Charest a ignoré pendant de longues semaines une pourtant très forte mobilisation étudiante en espérant qu'elle s'estompe par elle-même. Il a ensuite feint de négocier en excluant des discussions la hausse qui est pourtant au cœur du problème. Puis, après une nuit de négociations-marathon, il s'est vanté d'avoir fait signer aux porte-parole étudiants épuisés un document qui ne contenait pas ce sur quoi il y avait eu entente. Et au terme de toute cette frime politicienne, il a adopté une loi coup de poing limitant abusivement les droits d'association et de manifestation. Faut-il dès lors s'étonner que nos rues se soient remplies chaque jour de manifestants, étudiants et autres, dont le gouvernement du Québec a perdu le respect?

Le 18 mai, peu après le dépôt du projet de loi 78, le bâtonnier Masson s'est inquiété que le projet de loi puisse *porter atteinte à la survie de ces associations étudiantes* en leur imposant de lourdes amendes pour des actes commis par des personnes avec lesquelles elles n'ont aucun lien, de même qu'en accordant à la ministre de l'Éducation le pouvoir d'ordonner aux établissements de cesser de percevoir la cotisation fixée par une association. Le bâtonnier déplorait aussi qu'on impose aux personnes qui participent à une manifestation, sans l'avoir organisée, de s'assurer que l'événement correspond aux renseignements fournis à la police. *J'estime que ce projet de loi, s'il est adopté, porte des atteintes aux droits constitutionnels et fondamentaux des citoyens*, a-t-il conclu. Le 28 mai, 500 juristes drapés de leur toge ont d'ailleurs manifesté au centre-ville de Montréal pour ces mêmes raisons. Comme le maire Gérald Tremblay et tant d'autres, Louis Masson a appelé à la reprise des négociations.



Avocat et associé au cabinet Heenan Blaikie, Bernard Amyot a été président national de l'Association du Barreau canadien en 2007-2008.

Dans sa virulente lettre du 18 mai contre le bâtonnier, Me Amyot n'en a que pour le respect des injonctions. *Le silence aurait été moins néfaste que cette abdication totale à l'anarchie au mépris de la primauté du droit, que vous prétendez faussement défendre, de l'autorité parlementaire des élus et de l'autorité de la magistrature et de son indépendance. […] Prôner la médiation entre un Parlement dûment élu (appuyé par 70 % de la population) et des gens qui n'ont aucun respect pour la primauté du droit est une proposition qui relève de la supercherie la plus abjecte, surtout de la part de celui qui a, de par sa fonction, le devoir d'assurer le respect des piliers de notre État de droit et de notre démocratie parlementaire*, lance-t-il.

Une semaine plus tôt, Me Amyot a pris la plume (« Le pilier de l'État de droit », *La Presse,* 12 avril) pour célébrer les trente ans de la promulgation de la Charte canadienne, sans s'arrêter un seul instant sur le fait que le rapatriement de la constitution sans l'accord du Québec s'était accompagné d'une diminution des pouvoirs de l'Assemblée nationale. Partisan jusqu'à la moelle, Me Amyot feint de ne pas savoir que c'est précisément la blessure infligée par cette gifle à ce qu'il reste d'unité canadienne et les échecs successifs à y remédier qui ont dominé notre vie politique des trois dernières décennies. Le constitutionnaliste et ex-ministre Benoît Pelletier a récemment écrit, *On ne peut être démocrate dans l'âme ni fédéraliste de cœur sans éprouver un profond malaise face au coup de force de 1981-1982 et à la non-adhésion du Québec* qu'il considère comme *un affront [qui] entache l'acte constitutionnel d'une certaine illégitimité, pour ne pas dire d'une illégitimité certaine* (*Le Devoir,* 14 avril). Cela fait-il de lui un mauvais libéral, un mauvais fédéraliste, voire un mauvais Canadien?

Bernard Amyot se permet même de prétendre que grâce à ce rapatriement, les Canadiens pourront *dorénavant modifier eux-mêmes leur constitution sans avoir à quémander la permission de Londres au préalable* alors qu'au contraire, l'extrêmement exigeante formule d'amendement combinée à la fin de non-recevoir absolue du Canada anglais rend toute modification constitutionnelle significative impossible pour le Québec. De plus, Me Amyot s'émeut devant cette Charte dont il soutient qu'elle protège les citoyens contre « l'arbitraire étatique », ce qui est justement ce que l'Opposition officielle reproche à la loi 78.



Enfin, en 2010, Bernard Amyot signait la préface d'un essai de William Tetley dans lequel l'ex-ministre du cabinet Bourassa défendait, quarante ans plus tard, tous les pires abus ayant découlé de la promulgation de la Loi sur les mesures de guerre de 1970. Dans un brûlot (*Le Devoir,* 19 octobre 2010), Me Amyot soutient d'abord que sur les 497 individus appréhendés au total […], seules 103 personnes ont été incarcérées injustement. […] *Les 394 autres avaient d'une façon ou d'une autre appuyé, publiquement ou par leurs gestes, les fins violentes du FLQ de faire une révolution marxiste et sécessionniste et de renverser le gouvernement démocratiquement élu du premier ministre Bourassa.* Or, comme l'ont éloquemment exposé le journaliste Louis Fournier (*Le Devoir,* 22 octobre 2010) et le réalisateur Vincent Audet-Nadeau (*Le Devoir,* 25 octobre 2010), seulement 171 personnes ont présenté une réclamation (dont quelques personnes qui n'ont pas été incarcérées) et le Protecteur du citoyen ne s'est aucunement penché sur le cas des autres personnes emprisonnées. Au terme du processus judiciaire, seulement treize personnes ont été condamnées pour appartenance au FLQ et complicité avec les ravisseurs. Tous les autres n'étaient donc rien d'autres que prisonniers d'opinion victimes d'une loi tyrannique. Me Amyot affirme également que *les personnes injustement incarcérées ont toutes eu droit à une compensation de l'État québécois allant jusqu'à 30 000 $, en dollars de l'époque.* Or, les travaux de l'historienne Manon Leroux (*Les silences d'Octobre,* VLB, 2002), démontrent que l'ombudsman Louis Marceau n'avait *obtenu au final que 400 $ pour chacune des 103 personnes considérées comme susceptibles de bénéficier d'une indemnité* (*Le Devoir,* 23 octobre 2010).

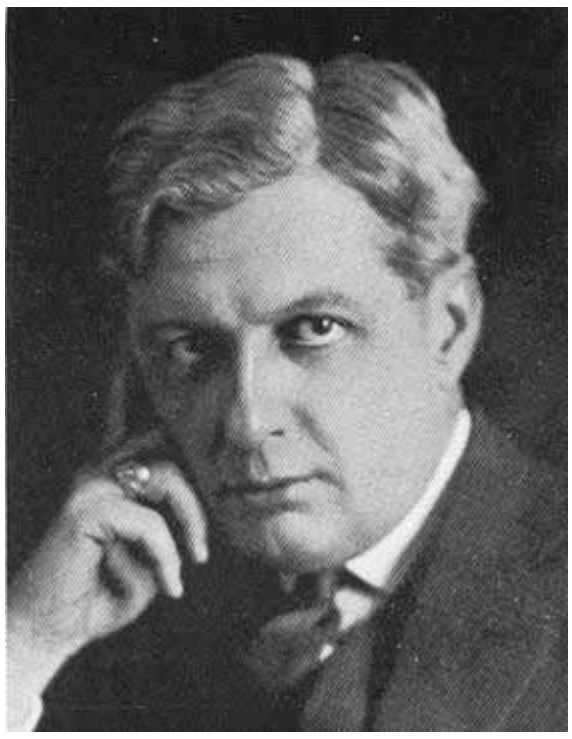
Manifestement, Me Amyot est donc toujours volontaire pour rendre service à ses amis politiques en justifiant, avec toute la mauvaise foi dont il est capable, les coups de force libéraux de toutes formes et de toutes les époques. Dommage pour lui que les élections québécoises soient si proches. Il risque de manquer de temps pour être nommé juge.

•••



Le poète Gaston Miron, jeté en prison comme les poètes Michel Garneau, Denise Boucher et Patrick Straram, et 500 autres personnes innocentes, en vertu de la Loi sur les mesures de guerre promulguée en octobre 1970.

Ce que disait Édouard Montpetit aux étudiants de 1912



À l'automne 1972, alors que j'étudiais au cégep de Maisonneuve et étais rédacteur au journal étudiant *Le trait d'union,* j'avais reproduit dans les pages du journal un texte de l'universitaire et économiste québécois Édouard Montpetit (1881-1954) écrit soixante ans plus tôt, texte que je trouvais marquant, même si le ton était pour le moins suranné. Avec le récent vent de protestation étudiante et, aussi, citoyenne qui a déferlé sur le Québec, ce texte semble délivrer un message d'espoir aux générations futures. On a dit des étudiants qu'ils étaient amorphes, sans idéal, individualistes, démotivés et voilà qu'ils descendaient dans la rue par centaines, par milliers, voire par dizaines de milliers, pour revendiquer en quelque sorte un nouveau contrat social, pour faire les choses autrement. La SSJB de Montréal leur a aussitôt enjoint le pas, à l'invitation d'abord de ses jeunes membres étudiants qui lui demandaient cet appui lors de notre Assemblée générale annuelle de mars dernier. Notre belle jeunesse mérite d'être soutenue et écoutée, même si pour certains aînés cet appui ne vient pas spontanément et, parfois, ne se conçoit pas facilement (ne dit-on pas autres temps, autres mœurs ?).

Quarante ans plus tard – quel curieux hasard ! – voilà que je suggère à nouveau la lecture de ce texte. Il s'agit d'une allocution qui fut prononcée lors du banquet de l'Association des étudiants de l'Université Laval de Montréal en janvier 1912, il y a donc cent ans. Certains mots et tournures vous sembleront obsolètes, mais passez outre, car le tout ne manque pas de sel. Et quand Montpetit fera allusion à la « petite fleur au cœur d'or » (que les étudiants portaient à la boutonnière), vous n'aurez aucun mal à vous imaginer qu'elle préfigurait peut-être le petit carré de feutre rouge d'aujourd'hui !

Jean-Pierre Durand

Il se mêle, au plaisir très vif que nous éprouvons en venant au milieu de vous, un peu d'amertume : le regret d'une chose passée, sans retour. Vous êtes ce que nous avons été et ce que nous resterons tous par le cœur et par le souvenir, des étudiants. Nous sommes, à des degrés divers, vos aînés, mais nous appartenons à la même famille ; vous êtes encore « à la maison », voilà tout. J'hésite vraiment à vous parler comme un ancien – je le suis si peu ! – et je serais tenté de m'adresser d'abord à moi-même ces propos que me dicta la sympathie bien plus que l'expérience.

Vous ne formez plus qu'une grande camaraderie. Vous nous donnez un exemple, et vous réalisez un de nos rêves d'autrefois. Votre union nouvelle trouvera sa force en elle-même. Ceux qui s'intéressent à vous sont venus vous en féliciter. Votre initiative est heureuse pour le renom et le rayonnement de cette Université Laval dont vous êtes aujourd'hui la préoccupation première, dont vous serez demain la récompense et l'orgueil.

Vous êtes l'avenir : tous les philosophes vous le disent, tous les poètes vous le chantent. Vous regardez s'approcher la vie et vous savez déjà les soucis, j'allais dire les angoisses, de la responsabilité. Ayez d'abord *conscience* et de votre rôle et de vos actes. Que rien ne soit accompli par vous qui n'ait en vous sa raison profonde. Ne vous contentez pas d'exister, mais tracez-vous un programme d'action qui soit le guide de votre ambition. Restez les maîtres de votre énergie ; jugez froidement, durement, vos œuvres propres ; soyez exigeants envers vous-mêmes et gardez votre indulgence pour les faiblesses d'autrui. Surtout travaillez, – travaillons. Ne pensons pas avoir tout fait. Nous ne sommes que préparés, il nous reste à apprendre. Travaillons avec méthode, procédons avec réflexion, avec logique et netteté d'esprit.

Consacrons notre travail, nos études, nos forces, à une idée, à une cause. Ne nous hâtons pas trop. À chaque pas, à chaque minute, nous sentirons combien il est difficile d'affirmer les choses et combien longtemps il faut, pour en être sûr, retourner sa pensée. Consentons à n'avoir pas encore d'opinion arrêtée plutôt que d'en adopter une que nous savons erronée ; mais ne nous refusons jamais l'effort nécessaire et singulièrement consolant qui nous créera un jugement ferme, droit, sain et juste. Relisez la première page d'un livre de Taine et voyez comment, avant que de voter et pour éclairer sa religion politique, le grand philosophe voulut écrire les *Origines de la France contemporaine*.

Nul ne finit à lui-même ; ne vivons pas seulement notre vie, mais aussi celle de la nation, celle du peuple dont nous sommes une part, quoi que nous fassions. Nous avons à remplir une mission ; connaissons-la pour y croire et l'accepter. Approfondissons les problèmes de notre histoire : nous y trouverons la solution des heures, peut-être difficiles, de demain. Nos pères ont posé les prémices de l'œuvre que nous accomplissons, que d'autres accompliront après nous, sans la terminer. Si l'héritage doit nous passer par les mains, nous nous devons aussi de l'enrichir, car il nous impose un effort nouveau.

Les adolescents ne connaissent pas l'illusion de créer, écrivait récemment un chroniqueur français. Ce n'est pas vrai absolument, au moins dans le domaine matériel. L'énergie s'éveille vite, surtout chez les peuples jeunes où les générations n'ont pas accumulé de patrimoine : la nécessité commande, l'ambition obéit. Mais une fois la vie assurée et la richesse acquise, il reste à la nation le devoir de s'instruire… Vous le reconnaissez, puisque vous êtes là, et vous voudrez être les artisans de la pensée et de l'art. C'est par vous que ce progrès pénétrera notre société ; vous vous empresserez à le réaliser, vous y consacrerez votre esprit. Lisez, apprenez, pensez. Mais lire est inutile, si, le livre fermé, rien ne reste : des pages parcourues, des notes rencontrées, des volumes dépouillés doit jaillir la science par la réflexion. Cette science, faites-en l'application à votre pays immédiatement, et vous l'aurez servi si, votre vie durant, vous ne lui aviez fait que le don inappréciable d'une idée bonne.

Je sais bien que le siècle est ailleurs et que notre civilisation est faite d'arrivisme pratique ; mais vous donnerez tort à notre temps en demeurant des intellectuels, malgré le sens que l'on semble vouloir donner aujourd'hui à ce mot quand il n'implique que curiosité de l'esprit, spéculation, pensée. Et vous aurez ainsi contribué à fonder en vérité et en raison cet orgueil national que l'on nous reproche si fort, comme s'il ne nous venait pas de notre race et du sang qui bat dans nos veines.

Enfin, vous aurez une fierté de plus : celle du cœur.

Soyez satisfaits d'être des hommes qui souffrent, que la vie émeut, que la douleur atteint. Ayez le rire large et franc, n'ayez pas peur d'une larme, ne vous refusez pas un beau geste, sachez ne pas réprimer les sentiments élevés vers lesquels les battements du cœur, en se faisant plus rapides, semblent vouloir se hâter. La plus belle part de la jeunesse, et son plus grand tort aux yeux de certains, ce sont ses illusions ; et si parfois on lui conseille de ne pas consentir à les perdre, il arrive qu'on lui reproche de les avoir conservées.

Qu'importe ! Gardez-les. Si c'est venir trop pauvre en un siècle trop riche que d'y vivre avec ses illusions, s'il peut paraître ridicule, exalté, peu pratique, de croire à l'idéal, croyez toujours et quand même, portez à votre boutonnière cette « petite fleur au cœur d'or », dût-on vous appliquer ce vers étrange et profond dont je garderai toujours l'écho pour l'avoir entendu tomber des lèvres de Jean Richepin sur la tombe à peine fermée d'un de ses illustres amis : *Tu portes fièrement la honte d'être beau !*

Mais voilà, messieurs, des pensées bien graves pour une fin de banquet. Retournons au bord des coupes : à nous, votre gaieté. L'heure est à la joie et ne nous occupons du lendemain que pour le souhaiter radieux.

Je bois aux Étudiants de Laval, d'aujourd'hui, d'autrefois, de toujours !

•••

[Note : Le texte est tiré de l'ouvrage *Au service de la tradition française*, paru en 1920 à la Bibliothèque de l'Action française.]

Mon ami Yvon Latulippe demeure dans Charlevoix avec Monique, sa douce moitié, après avoir enseigné pendant plusieurs années dans la région de Montréal. Nous nous sommes connus à l'UQAM quand nous étions étudiants. On a hélas peu d'occasions de se voir et parfois on a tendance à négliger d'entretenir cette flamme de l'amitié. Je n'avais pas vraiment échangé avec lui sur le conflit étudiant, quand je reçus il y a quelques jours ce poème qu'il venait d'écrire. Il a accepté que je vous le livre en exclusivité dans *Le Patriote.* Yvon ne m'en voudra sûrement pas que je le dédie aux jeunes militants de la SSJB qui ont marché dans les rues contre la hausse des frais de scolarité, contre la loi 78 et aussi pour la gratuité scolaire, ainsi qu'à tous les membres de la société civile qui les appuient et les accompagnent dans ce combat pour une plus grande justice sociale. (***JPD***)

Le carré rouge

Quand le printemps attend sa délivrance
Le carré rouge flotte à l'horizon
Une espérance au-delà des saisons
Dans un pays parfois perdu d'avance

De Gaspésie jusqu'en Abitibi
Et du grand Nord jusqu'à la Mauricie
Le soir s'insurge au rythme des chaudrons
La nuit s'indigne avec le violon

Nos oppresseurs sont des tigres en papier
Leur arrogance sent la corruption
L'obscénité de nos mines bradées
Clame aujourd'hui notre libération

Dans un passé de rouets et de lin
De vent de neige de givre et d'eau d'érable
D'enfants blessés comme des orphelins
La peur parfois fut souvent indomptable

Quand la rumeur brisera le silence
De nos aïeux dans les chantiers d'avant
L'éternité tissera l'existence
De la parole qui arrive en son temps

Comme barrages et vision d'avenir
L'antre déchu des terres autochtones
L'appât du gain invite à s'affranchir
Aux élections qui tombent à l'automne

Quand le Saguenay rêve de Charlevoix
Que l'infini veut dévorer le ciel
Tous nos enfants deviennent des rebelles
Et des jeunes pleins d'écho dans la voix

Yvon Latulippe

LES ANCIENS PRÉSIDENTS DE LA SSJB

Jean-Baptiste Rolland
27e président

par Jean-Pierre Durand



Fils d'un agriculteur, Jean-Baptiste Rolland naît à Verchères, alors dans le Bas-Canada, le 2 janvier 1815. Il fait ses études à Saint-Hyacinthe. En 1832, il s'installe à Montréal où il devient apprenti typographe au journal *La Minerve* de Ludger Duvernay. Il passe ensuite comme compagnon au *Morning Courier*, avant de devenir lui-même imprimeur. Il épouse à Saint-Laurent, près de Montréal, le 7 octobre 1839, Esther Boin, qui lui donne coup sur coup quatre filles et quatre garçons. Dès 1843, il se consacre au commerce des livres, qu'il colporte d'abord par-delà les campagnes, avant d'ouvrir une librairie à Montréal. En plus de la vente de bouquins, son entreprise imprime, édite et relie des livres.

En 1859, il met sur pied, en partenariat avec son fils aîné, la firme J.-B. Rolland et Fils. Il se décrit dans les annuaires de l'époque comme « libraire, imprimeur, relieur et importateur de produits de France et d'Allemagne ». Bref, malgré des débuts modestes, Jean-Baptiste Rolland devient peu à peu un homme d'affaires prospère et respecté. Parallèlement à son commerce de livres et d'articles divers, il s'intéresse à la promotion foncière et à la construction domiciliaire. Vers le milieu du siècle, il possède déjà plusieurs maisons et magasins dans l'est de Montréal.

En 1861, il est élu au conseil de ville de Montréal et y sert jusqu'en 1867. Réélu en 1871, il siège jusqu'en 1875. C'est en 1879 qu'il est choisi comme vingt-septième président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, bien qu'il n'occupe la fonction qu'une seule année. Plus tard, en 1881, Rolland décide de fabriquer son propre papier et établit à Saint-Jérôme la Compagnie de Papier Rolland (en 1992, ses descendants cèdent à Cascades les actions détenues dans ladite compagnie). Il est nommé en 1887 au Sénat du Canada, sur recommandation du premier ministre conservateur John A. Macdonald. Il ne sert que cinq mois, jusqu'à sa mort survenue le 22 mars 1888.

Une année dans la vie de la SSJB, c'est somme toute peu, et c'est sans doute pourquoi on retrouve bien peu d'écrits sur cette année, sinon ce qu'en raconte Robert Rumilly, qui pour sa part retient surtout la célébration de la Saint-Jean-Baptiste de 1879. Cette année-là, le défilé de la Saint-Jean se déroule sous une température de 86 degrés à l'ombre (on parle de Fahrenheit, vous l'aurez deviné !). Les rues où la « parade » s'ébranle sont décorées et pavoisées, si bien que Montréal, « la ville aux cent clochers » (comme la nommera deux ans plus tard l'écrivain Mark Twain), semble française d'un bout à l'autre. Devant la foule en liesse, les chars allégoriques défilent à la queue leu leu. On y illustre différents métiers, comme celui *des bouchers, tuant, écorchant et dépeçant bœufs, veaux et moutons en public* (l'époque était alors moins sensible à la cause animale, moins craintive du cholestérol et, il faut croire, peu friande de viande halal). Sur un autre char allégorique, on y voit un cordonnier fabriquant des pantoufles, qu'il s'empresse de lancer dans la foule (geste qui aurait plu à Amir, notre député solidaire). Sur d'autres encore, des carriers taillent des pierres, des barbiers rasent des têtes, des typographes impriment des feuilles… Plein de métiers sont ainsi illustrés, mais, à ce que je sache, aucun chirurgien cardiologue pour effectuer un triple pontage en direct (il faut dire que la médecine n'était alors pas assez avancée). Rumilly raconte qu'il y a même un char avec des raquetteurs qui représente le mont Royal en hiver.

Nul doute que ce devait être un beau défilé, qui n'avait rien à envier à ceux d'aujourd'hui, mais ô combien différent. D'ailleurs, Rumilly écrit fort à propos : *Ces défilés, ces discours souvent ampoulés, ces rassemblements du 24 juin, qui seront un jour tournés en dérision, répondent au goût et aux mœurs d'une époque. Ils ont retrempé le patriotisme canadien-français, cimenté la fraternité canadienne-française.* Là-dessus, je lui donne raison, il ne faut pas ironiser sur cette époque. J'en parle légèrement, certes, aux seules fins de vous faire sourire, mais je retiens que c'est beaucoup grâce aux efforts de la SSJB de Montréal et d'autres organismes nationalistes de ce temps-là si, encore aujourd'hui, nous pouvons célébrer notre fête nationale avec fierté et, nous l'espérons, pour toujours, en français.

•••

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

LINTEAU, Paul-André. *Jean-Baptiste Rolland*, Dictionnaire biographique du Canada en ligne, University of Toronto – Université Laval, 2000.

RUMILLY, Robert. *Histoire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Des Patriotes au fleurdelisé, 1834-1948,* Montréal, Éditions de l'Aurore, 1975, 564 pages.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC COUPABLE D'ANGLICISER MONTRÉAL

par Pier-Luc Bédard

Le 12 mai dernier, Mario Beaulieu, président du Mouvement Québec français (MQF) et Denis Trudel, porte-parole du Mouvement Montréal français (MMF), ont organisé une grande visite guidée pour faire découvrir aux Québécois les hauts-lieux d'anglicisation de la ville de Montréal. C'est dans une ambiance festive que plusieurs centaines de manifestants ont déambulé dans les rues de la métropole. Nos deux « guides touristiques » en calèche ont fait la démonstration, site par site, sous le signe de l'humour et de l'ironie, à quel point Montréal s'anglicise.

En refusant d'appliquer et de renforcer la loi 101, c'est le gouvernement du Québec, aujourd'hui dirigé par le libéral Jean Charest, qui est le grand coupable de l'anglicisation de Montréal avec sa principale complice, la ministre responsable de l'application de la langue française, Madame Christine St-Pierre, a affirmé Mario Beaulieu.

Devant le campus de l'Université McGill, les porte-parole s'en sont donnés à cœur joie pour dénoncer le surfinancement du réseau universitaire anglophone (trois fois plus important que le poids démographique des anglophones au Québec).

Devant les bureaux de SNC-Lavalin, les guides ont dénoncé l'embauche du nouveau grand patron par intérim, Ian A. Bourne, qui ne peut communiquer en français avec les employés de l'entreprise, ce qui oblige ces derniers à travailler en anglais, une situation violant la loi 101. Denis Trudel s'interroge également sur le laxisme qui entoure les prises de décision : *Dans ce contexte d'anglicisation, à la veille d'une campagne électorale, ne faut-il pas questionner chacun des partis politiques à savoir comment comptent-ils franciser les services gouvernementaux et mettre un frein à l'anglicisation de Montréal ? Comment comptent-ils renforcer la Charte de la langue française et la faire appliquer ?*

L'événement s'est somme toute très bien déroulé et a profité d'une excellente couverture médiatique. Dans son blogue, Jean-François Lisée a salué « l'humour anglais » et « ironique » de la SSJB et apprécié l'affiche « détonante » de l'événement. On pourrait ajouter que la vidéo promotionnelle nous a permis de découvrir en Mario Beaulieu un comédien rivalisant de prestance avec Denis Trudel! Les organisateurs promettent d'autres manifestations contre ce fléau grandissant qui ne laisse personne indifférent. •••



C'est avec humour que Denis Trudel et Mario Beaulieu ont animé cette visite des lieux d'anglicisation de Montréal. (Photo : Mathieu Breton)



La visite a attiré une foule de manifestants. (Photo : Mathieu Breton)



Denis Trudel, porte-parole du Mouvement Montréal français et Patriote de l'année 2011-2012. (Photo : Mathieu Breton)



Daniel Paillé, chef du Bloc québécois. (Photo : Mathieu Breton)

Les indépendantistes québécois en état de dette morale envers leurs frères tibétains

Le dalaï-lama appuie l'indépendance du Québec

par Christian Gagnon



Maria Mourani, députée du Bloc québécois, s'est entretenue avec le dalaï-lama.

Décidément, le 30 avril dernier a été une bonne journée pour la députée bloquiste d'Ahuntsic et cofondatrice du Mouvement Montréal français Maria Mourani. En visite à Ottawa ce jour-là, le 14e dalaï-lama rencontrait le premier ministre Harper, puis le groupe parlementaire *Les amis du Tibet.* À cette occasion, le récipiendaire du prix Nobel de la paix 1989 a utilisé l'exemple des deux référendums pacifiques au Québec pour illustrer comment le Canada devrait faire pression sur la Chine pour qu'elle accepte l'autonomie du Tibet. Maria Mourani a eu la chance de demander au dalaï-lama son avis sur l'indépendance du Québec, ce à quoi le chef spirituel tibétain a dit croire qu'un pays démocratique comme le Canada accepterait le verdict si la majorité des Québécois décidaient de voter « oui » à l'indépendance. La députée du Bloc Québécois a affirmé avoir dénoté dans les dires du dalaï-lama une volonté de travailler *à unir tous les pays en Amérique, du nord au sud, si le Québec décide d'être indépendant.*

Voilà de la part du sage homme de 76 ans une prise de position cohérente et courageuse contrastant violemment avec la honteuse lâcheté dont fait encore et toujours preuve l'Occident face à la tyrannie chinoise au Tibet. Alors que la Chine ne cesse d'intensifier sa répression génocidaire au Tibet, les États-Unis, le Canada et l'Europe multiplient les courbettes pour ne pas contrarier les autorités chinoises, et ainsi préserver leur accès au lucratif marché de l'Empire du Milieu. Forte de la plus nombreuse armée au monde, premier créancier extérieur des États-Unis et usine du monde offrant sa population rurale affamée en main-d'œuvre à bon marché aux multinationales occidentales, l'intimidante Chine peut éradiquer sauvagement la culture et l'identité tibétaines on ne peut plus impunément. Il est dès lors permis de se demander qui, d'entre nos chefs d'État et les apparatchiks du Parti communiste chinois, sont les plus corrompus.





Le 25 janvier dernier, on apprenait que dans les régions majoritairement tibétaines du nord-ouest de la province du Sichuan, les autorités chinoises ont tout fait pour contraindre les Tibétains à célébrer le nouvel an chinois, alors que le nouvel an tibétain ne débutait que le 22 février. À cet effet, Pékin a expédié plus d'un million de drapeaux chinois dans ces régions. À Luho, le gouvernement chinois a même fait accrocher des portraits géants de 13 mètres de hauteur représentant Mao et l'actuel président chinois, Hu Jintao, pour inciter les moines tibétains à renier le dalaï-lama. Le 27 mai, deux moines se sont immolés par le feu à Lhassa et dix jours plus tard, la Chine fermait le Tibet aux étrangers.





Pendant ce temps, à l'autre bout du monde, le gouvernement Harper dépensera 7,5 millions de dollars pour célébrer en grande pompe le 60e anniversaire du couronnement d'Elizabeth II. Même si au cours des siècles passés, c'est au nom de cette Couronne britannique que la population canadienne française a été réprimée dans le but de l'assimiler, Patrimoine Canada a fait l'achat d'une immense quantité de drapeaux ornés de la feuille d'érable et de la couronne britannique, emblème canadien du jubilé de diamant.





Il y en a un demi million de petits que l'on agite de la main et des milliers de très grands pour les édifices fédéraux. C'est sans compter un nouveau portrait de la reine, un vitrail, une médaille, un timbre et des pièces de monnaie à l'effigie de la souveraine.



En cette nouvelle année 2012, Ottawa a entrepris la même assommante démarche avec le bicentenaire de la guerre de 1812 entre les États-Unis et la Grande Bretagne. Même si le Canada n'existait pas à l'époque de ce conflit mineur et que les francophones y ont été conscrits dans la violence, le gouvernement Harper nous servira une campagne télévisuelle de « sensibilisation », un monument, une série documentaire, des reconstitutions militaires et d'innombrables autres événements « commémoratifs ». On a même appris ce 23 janvier que les groupes organisant des activités pour la fête du Canada seraient privés de subventions s'ils n'intégraient pas à leur programmation la guerre de 1812 ou le jubilé de diamant. Et pour bien laver le cerveau de nos enfants cet hiver, Patrimoine Canada avait invité toutes les écoles à participer à son « Défi de l'affiche de la fête du Canada », un concours de dessin dans quatre catégories d'âge sur la guerre de 1812.

Pas étonnant que l'abréviation PCC puisse à la fois signifier « Parti communiste chinois » et « Parti conservateur du Canada ».

Depuis les années Jean Chrétien qu'on nous susurre que l'accroissement des échanges commerciaux avec la Chine favorisera le respect des droits de la personne dans ce pays soumis à une dictature autoritaire. Ce mercantile chant de sirène nous a été seriné encore plus souvent depuis l'octroi des Jeux Olympiques de 2008 à Pékin. Mais jamais l'approche en question n'a engendré un seul cas concret permettant de prendre cette grotesque affirmation pour autre chose que ce qu'elle est : une vaste foutaise.

Lorsqu'en septembre 2005, Mission Québec s'est rendue en Chine, Jean Charest y a prononcé un discours affirmant : *Nous admirons tout ce que la Chine a réalisé depuis les 40 dernières années. Le Canada a toujours été à vos côtés et les Québécois sont parmi vos plus grands admirateurs.* Croulant sous les critiques des défenseurs des droits de la personne, le bureau du premier ministre s'était alors défendu en disant qu'il s'agissait d'une mission économique. À la même époque et malgré les hauts cris, Bombardier, Power Corporation et Nortel se sont lancés en partenariat dans la réalisation d'une liaison ferroviaire reliant l'ouest de la Chine à la capitale du Tibet. Aujourd'hui, ce train ultramoderne fait de wagons pressurisés capables de franchir les hautes altitudes himalayennes permet à d'innombrables colons chinois d'aller accélérer le génocide culturel des Tibétains.

Le 30 mai 2006 à l'assemblée annuelle des actionnaires de Bombardier, une proposition visant particulièrement le contrat ferroviaire au Tibet, demandait au constructeur québécois d'adopter une politique sur les droits humains. Elle avait été battue à 90 %. À l'assemblée générale de Power Corporation tenue trois semaines plus tôt, une proposition demandant à Power de préparer un rapport portant sur *les pratiques de gestion et les politiques de Power qui assurent la promotion et la protection des droits humains en Chine et au Tibet* avait été rejetée dans les mêmes proportions. Lorsqu'en avril 2004 et en septembre 2006, le premier ministre Paul Martin et un représentant du premier ministre Harper ont successivement rencontré le dalaï-lama, les gens d'affaires canadiens ont claqué des genoux.

Lorsqu'au Sommet de la Coopération économique Asie-Pacifique de novembre 2006, Stephen Harper a abordé la question des droits humains dans l'Empire du Milieu, l'Association des manufacturiers canadiens s'est empressée de l'enjoindre à ne pas nuire aux relations économiques sino-canadiennes. Et tout ce temps, les droits de la personne ont fait chou blanc en Chine.

Ne mêlons pas les affaires et la politique, scandent à l'unisson les chefs d'entreprise. *Ne mêlons pas le sport et la politique,* ânonna en substance Jacques Rogge, président du Comité international olympique. Qui donc alors se mêlera de politique ? Face à ce pitoyable concert de mauvaise foi, on ne peut que louanger les Vancouvérois Mélanie Raoul et Sam Price qui, le 7 août 2007, ont été prêts à risquer leur jeunesse pour des principes, en déployant sur la muraille de Chine une immense bannière paraphrasant le slogan des Jeux olympiques de Pékin au nom de la liberté du Tibet.



Les personnes intéressées par la question tibétaine peuvent visionner le bouleversant documentaire de François Prévost et Hugo Latulippe intitulé *Ce qu'il reste de nous* (ONF, 2004), dans lequel les cinéastes québécois et Kalsang Dolma, une Tibétaine réfugiée au Québec, font entrer clandestinement le dalaï-lama au Tibet, par vidéo interposée.

•••

Le mot juste…
Pour l'amour du français

par Élaine Des Lauriers

Poursuivons notre tour d'horizon de la langue française et des expressions qui peuvent parfois être des pièges. Comme nous aurons très bientôt des élections, commençons par quelques termes pour nous mettre dans l'ambiance.

Expression fautive	**Bonne expression**
Faire sortir le vote	**Stimuler la participation** **Inciter les gens à aller voter**

Voilà une expression qu'on entend très souvent pendant une campagne électorale. Évidemment, ce n'est pas le vote qui sortira à la prochaine élection. Nous espérons que les électeurs sortiront en grand nombre pour aller voter (et qu'ils voteront pour nous « libérer des libéraux » ! Commençons dès maintenant à **inciter le plus de gens possible à aller voter** à cette élection cruciale pour l'avenir du Québec.

Bref d'élections **Décret des élections**

Bref d'élections est un calque de l'ancien anglais. Quand le gouvernement déclenche des élections, il publie un **décret de convocation des électeurs** ou, plus simplement, un **décret des élections.**

Comté **Circonscription**

Un comté est une division territoriale administrative dans les pays anglo-saxons. Au Québec, ce terme est utilisé à tort pour nommer une circonscription électorale. On ne dira pas le *comté* de Laurier-Dorion, mais bien la **circonscription** de Laurier-Dorion.

Voyons maintenant quelques usages fautifs de la préposition « sur ».

Expression fautive	**Bonne expression**
Rencontrer quelqu'un *sur* le train	Rencontrer quelqu'un **dans** le train
Travailler *sur* semaine	Travailler **en** semaine
Traverser *sur* un feu rouge	Traverser **à** un feu rouge ou brûler (ou griller) un feu rouge
Être *sur* le comité	**Faire partie** du comité, **être membre** du comité
Travailler *sur* une ferme	Travailler **dans** une ferme, **à** la ferme
Habiter *sur* le même étage	Habiter le même étage, **au** même étage

Source :
CHOUINARD, Camille, *1300 pièges du français parlé et écrit au Québec et au Canada*, Éditions Libre Expression, 2001.

Les timbres de la Société Saint-Jean-Baptiste



Signature de l'Acte de fondation de Ville-Marie (1642)

C'est en 1940 que la SSJB met en circulation le timbre commémorant la signature de l'Acte de fondation de Ville-Marie. Le 17 mai 1642, soit un peu plus de cent ans après la venue de Jacques Cartier sur le Mont Royal en 1535, un groupe d'une cinquantaine de colons français, avec à sa tête Paul Chomedey de Maisonneuve et Jeanne Mance, débarque sur la pointe où était la place Royale. Ils donnent au site le nom de Ville-Marie, en l'honneur de la Vierge Marie.

Source :
fr.wikipedia.org/wiki/Ville-Marie_%28ancien_nom_de_Montr%C3%A9al%29

On peut se procurer les timbres
de la Société et les albums à la réception.
Tél. : 514-843-8851

FLORILÈGE CULTUREL

Cette chronique n'a aucune prétention, si ce n'est de vous proposer des lectures, sorties ou disques susceptibles de combler vos attentes.

À LIRE



Paru à l'automne 2010, aux éditions Mémoire d'encrier, le recueil de poèmes ***Tombeau de Pauline Julien – Ce soir j'ai l'âme à la tendresse*** est un livre à découvrir. Écrit par **Louis-Michel Lemonde**, qui a ainsi « percé les mystères de l'âme de Pauline Julien », selon la formule employée par Denise Boucher, et s'en est inspiré, cet hommage admiratif ravira tous ceux qui, comme moi, se remémorent avec un brin de nostalgie la formidable interprète, auteure et compositrice, ainsi que la femme engagée, à la fois forte et fragile, qu'était Pauline Julien (1928-1998).



Dans un tout autre registre, **François Saillant** nous fait part de son parcours militant dans ***Le radical de velours***, paru en 2012 chez M Éditeur. Associé depuis quelques décennies au Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), militant pour des causes sociales et politiques, dont certaines ont parfois (mais à tort) mauvaise presse (les assistés sociaux, les peuples autochtones…), et candidat pour Québec solidaire, Saillant nous raconte sans fioritures son expérience depuis les premières manifestations pour la langue française auxquelles il a participé jusqu'à aujourd'hui. Il explique aussi comment il en est venu à délaisser le PQ pour fonder avec d'autres un nouveau parti où souveraineté et projet de société progressiste sont intimement liés. Tous ceux qui s'interrogent et s'inquiètent à la fois du morcellement chez les partis souverainistes (PQ, Bloc québécois, Option nationale et QS), dans un contexte où le mode de scrutin proportionnel n'existe toujours pas, liront avec profit cet ouvrage. Les admirateurs de Lucien Bouchard sont priés de passer leur tour !



La revue ***L'Action nationale*** de mai-juin 2012 consacre ses 216 pages à **Louky Bersianik** (1930-2011), romancière, poète et essayiste québécoise, née Lucille Durand. Auteure de *L'Euguélionne*, roman majeur à saveur féministe, et de l'inoubliable *Chanson pour durer toujours* que fit connaître Richard Séguin. Elle nous est ici présentée et « hommagée » par de nombreuses plumes inspirées, comme Marie-Claire Blais, Lise Payette, Denise Boucher, France Théoret et Andrée Ferretti, pour n'en mentionner que quelques-unes. À une amie qui l'invitait à la manifestation organisée par Cap sur l'indépendance en octobre 2011, Louky Bersianik écrivit ces mots : *Je regrette de ne pas t'accompagner car j'aurais voulu crier avec d'autres voix mon dur désir d'avoir un pays. Ce désir déchirant comme « le dur désir de durer » du poète Éluard. Et parfois j'enrage à la pensée que je serai apatride jusqu'à ma mort. Et que je ne verrai pas notre indépendance de mon vivant…*
Le coût de l'abonnement annuel à *L'Action nationale* (10 numéros) est de 80 $.
Par téléphone : 514 845-8533 ou sur leur site action-nationale.qc.ca.



La presse indépendantiste est absente dans les kiosques à journaux et la presse généraliste n'offre que bien peu d'espace aux opinions indépendantistes. Comme on dit parfois, celui qui paie les musiciens commande la danse.
Or, l'argent venant plus souvent qu'autrement des riches, qui sont plus souvent qu'autrement fédéralistes, ne soyez pas surpris si l'information indépendantiste est si peu diffusée. En un mot comme en cent, les deux courants ne sont pas à armes égales. Parmi ces journaux indépendantistes qui persistent et qui signent, il y a ***Le Québécois***, fondé en 2001. Ce journal, qui ne compte que sur ses propres moyens (c'est-à-dire ceux de ses militants et de ses abonnés) pour subsister, paraît cinq fois par année. Le ton y est mordant, sans être sectaire, un peu à l'image de ceux qui y écrivent, parmi lesquels on retrouve son directeur Patrick Bourgeois, qui est aussi le président du Réseau de Résistance du Québécois. On y parle de politique sans complaisance et sans compromis. Le coût net pour l'abonnement annuel est de 25 $. Adresse : Journal *Le Québécois*, 4, 15e rue Ouest, Sainte-Anne-des-Monts, Québec G4V 2R2. Site Internet : lequebecois.org .

À FAIRE

La **Médiathèque littéraire Gaëtan Dostie** est un musée des arts littéraires peu banal, presque hors de l'ordinaire, qui fait place tant aux arts graphiques, qu'à la vie littéraire, à la chanson et au multimédia. On y présente des spectacles de poésie et de chansons tout au long de l'année. Située au 1214, de la Montagne, à Montréal, on s'y rend en empruntant le métro Peel ou Lucien-L'Allier. Pour connaître toutes les activités qui s'y déroulent, il suffit de se rendre sur leur site mlgd.ca ou encore de téléphoner au 514-861-0880.

À ÉCOUTER



Canailles est une nouvelle formation musicale qui offre un son tout à la fois bluegrass, folk et cajun comme si cela venait de la Louisiane. On y entend jouer du banjo, de la mandoline, de la planche à laver, de la guitare, des percussions, de l'accordéon et la voix, entre autres, de Daphnée (dont quelqu'un a dit gentiment que c'était la voix « d'une matante qui aurait fumé de l'hélium » !). L'album s'intitule ***Manger du bois*** et il est festif comme vous n'avez pas idée. Pour ceux qui ont des fourmis dans les jambes ou qui aiment faire du bruit avec des casseroles lors des manifestations nocturnes.

Jean-Pierre Durand

Commission des présidentes et des présidents

Par Agathe Boyer

Quelle belle équipe que cette commission des présidentes et des présidents! On y retrouve des gens dévoués à la cause de l'indépendance du Québec et de la défense de la langue française. Tous pleins de bonnes intentions afin de réaliser des projets qui leur tiennent à cœur. Chaque section rivalise d'ingéniosité pour présenter des projets tous aussi intéressants les uns que les autres.

La Commission est composée des présidents et présidentes des seize sections et du président du Conseil jeunesse. Voici les membres élus pour 2012-2013 :

Présidente :
Agathe Boyer, Doris-Lussier
Vice-président :
Roger Trépanier, Henri-Bourassa
Secrétaire :
Manon Arsenault, Laval
Trésorier :
Yves Saint-Denis, Ludger-Duvernay

Denise Laroche, Chevalier-de-Lorimier
Sylvie Mérineau, Chomedey-de-Maisonneuve
Aude De Latrémoille, Jacques-Viger
Benoît Coulombe, Jean-Olivier-Chénier
Jacques Binette, Louis-Riel
Sébastien Lafortune, Marguerite-Bourgeoys
Denis Rebelo, Nicolas-Viel
Claude Boisvert, Ouest-de-l'île
Claude J. Allard, Pierre-Le Gardeur
Michel Gagnon, Pierre-Lemoyne-D'Iberville
Guy Brien, René-Lévesque
Normand Archambault, Yves-Blais
Étienne Gougoux, Conseil jeunesse

Les membres de l'exécutif de la commission sont élus par les présidents de section ou leurs représentants à la séance de la CPP qui précède l'assemblée générale de la Société Saint-Jean-Baptiste qui se tient chaque année en mars. La durée du mandat est d'un an.

Le président général, monsieur Mario Beaulieu, assiste aux réunions. Il est accompagné par monsieur Gérard Pelletier, adjoint à la présidence, qui nous signifie son appui pour la réalisation de tous nos projets.

Le 10 mai dernier a eu lieu la réunion des comités conjoints de la SSJB, soit la CPP et le Conseil général. À cette occasion, nous avons étudié les propositions que nous n'avions pas eu le temps de voir lors de l'assemblée générale de mars 2012. De plus, les conseillers généraux et les présidents de section ont formé les différents comités conjoints qui s'occupent de différents dossiers : évaluation des projets, 11 novembre, fleurdelisé, journal, etc.

Durant cette rencontre conjointe, il fut aussi question des activités de la Journée nationale des patriotes, de la journée de formation pour les membres, où la façon de rédiger une plainte devait se trouver à l'ordre du jour, de la participation des membres au Forum mondial de la langue française qui se tiendra à Québec début juillet ainsi que d'autres projets chers à la Société comme Cap sur l'indépendance.

Les rencontres de la Commission des présidentes et des présidents se tiennent le deuxième mardi du mois, sauf en juillet et août. C'est avec plaisir que nous accueillons à nos réunions France Langlais, secrétaire générale de la Société qui nous entretient brièvement des propos tenus lors des rencontres du Conseil général.

La CPP constitue un comité consultatif permanent du Conseil général. Toutefois, seuls les présidents de section et le président du Conseil jeunesse ou leurs représentants ont droit de vote lors des réunions de la CPP et, jusqu'à concurrence d'un vote par section. Le président ou la présidente est le porte-parole officiel de la CPP auprès des instances de la Société. Il propose l'ordre du jour au président général, signe avec celui-ci ou son délégué les procès-verbaux de la CPP et de manière générale coordonne les activités de la CPP. Il a aussi la responsabilité de faire rapport à l'assemblée générale annuelle des activités de la commission et des sections.

Le Conseil général consulte la CPP entre autres sur les prévisions budgétaires et le plan d'action. En outre, la CPP peut inviter des conseillers généraux afin de les entendre sur des sujets qui l'intéresse. De plus, la CPP peut, sous réserve d'approbation du Conseil général, organiser des activités.

Pour n'en nommer que quelques uns, voici des projets initiés par certaines sections pour l'année 2012 : activités qui favorisent la francisation et l'intégration des nouveaux arrivants à Brossard, organisation de la journée de la Francofête à Mont-Saint-Hilaire et activités organisées par le Mouvement Montérégie français avec le Centre Sino-Québec de Brossard afin de favoriser l'intégration des immigrants asiatiques à la société québécoise. Aussi, pressions pour la révocation du statut bilingue de la ville d'Otterburn Park et rédaction d'une lettre-type à envoyer aux dirigeants de la Banque nationale et des magasins Metro pour leur manifester notre désapprobation face à leurs politiques linguistiques.

À toutes ces activités, s'ajoutent les soirées Franco-culturelles de Montréal, conférences et concours d'histoire sur le Plan Nord, présentation d'une pièce de théâtre sur l'histoire des patriotes, formation d'un comité pour commémorer le 175e anniversaire de la bataille de Saint-Eustache, participation au Moulin à paroles de Crabtree et tournoi de poker pour les jeunes. Aussi, extraits de grands discours présentés en marge du Forum mondial de la langue française en juillet à Québec, la Grande Tablée et film culturel, commémoration de l'anniversaire de Félix Leclerc au Parc Lafontaine.

De plus, un dépôt de 850 plaintes a été fait à l'Office québécois de la langue française concernant les quartiers Notre-Dame-de-Grâce, Côte-des-Neiges et l'arrondissement Saint-Laurent qui ne respectent pas la loi 101. Enfin, dernier projet et non le moindre, le 30 avril dernier, quelques membres de la section Nicolas-Viel ont déposé au bureau du ministre de la Justice, Jean-Marc Fournier, quelques 333 copies des infractions à la langue d'affichage recensées dans le parc industriel de l'arrondissement Saint-Laurent. Le président de cette section, monsieur Denis Rebelo, a eu l'amabilité de nous transmettre un document qui pourrait aider les sections pour répertorier les illégalités dans l'affichage commercial. Celui-ci souhaite ardemment que d'autres sections emboîtent le pas dans le repérage des affiches illégales.

Ces nombreux projets montrent le dynamisme et l'enthousiasme dont font preuve les présidentes et présidents de section. Bon succès à tous dans la réalisation de ces projets!

Sources : Procès-verbal de l'assemblée de la commission des présidentes et des présidents du mardi 10 avril 2012.
Guide de travail, journée de formation des membres de section, 2011-2012.
Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, *Règlements généraux*, 2012.

Activités des sections

Section Doris-Lussier

Planète Livres : pour le plaisir de partager en français

Le 1er avril dernier prenait fin l'atelier de lecture et d'écriture offert par la bibliothèque Georgette-Lepage de Brossard. Cette activité s'adressait aux adultes qui apprennent la langue française ainsi qu'aux gens désireux de partager leur culture et d'en découvrir d'autres.

Madame Julie Bélanger, animatrice de ces ateliers, s'est dit heureuse de pouvoir décerner le Certificat de persévérance de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal afin de favoriser le rayonnement du français auprès des nouveaux arrivants. Il va sans dire que ce certificat a fait plaisir à tout le monde. De plus, on a fait le tirage d'un exemplaire de l'*Histoire du Québec* en guise d'appréciation pour l'intérêt manifesté pour le français par ces nouveaux arrivants.

Madame Agathe Boyer, présidente de la section Doris-Lussier de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, a félicité les responsables de la bibliothèque Georgette-Lepage pour cette belle initiative qui favorise l'intégration harmonieuse des immigrants à la société québécoise. Enfin, remercions monsieur Roger Fournier, vice-président de la section Doris-Lussier, pour son dévouement exemplaire et pour cette belle initiative pour rejoindre les nouveaux arrivants de Brossard.



Madame Julie Bélanger tient fièrement le Certificat offert par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. À sa gauche, l'étudiante qui a gagné le livre *Une histoire du Québec*. À l'avant, à l'extrême droite, monsieur Richard Charron, conseiller à la section Doris-Lussier de la Société Saint-Jean-Baptiste. (Photo : Nicole Proulx)

Section Nicolas-Viel

Affichage illégal à Montréal : 333 infractions à la loi 101 recensées dans le parc industriel de Saint-Laurent



Jean Archambault, Liette Denis, Gaston Bergeron, André Payette et Antoine Bécotte, de la section Nicolas-Viel, et Claude Morissette, président du Parti Québécois de l'Acadie. (Photo : section Nicolas-Viel)

Une délégation de six membres de la section Nicolas-Viel de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a déposé le 30 avril dernier une copie d'infractions présumées au règlement sur l'affichage public au bureau du ministre Jean-Marc Fournier en lui demandant d'intervenir rapidement pour faire respecter la Charte de la langue française auprès des entreprises fautives de sa circonscription.

La visite au bureau du ministre Fournier fait suite à l'opération d'envergure survenue le 18 avril dernier où des membres de la SSJB et du Mouvement Québec Français (MQF) ont déposé à l'Office québécois de la langue française (OQLF) plus de 850 plaintes concernant l'affichage commercial dans les secteurs Côte-des-Neiges, Notre-Dame-de-Grâce et Saint-Laurent. Ainsi, plusieurs membres de la section Nicolas-Viel ont recensé dans la circonscription du ministre de la Justice, Jean-Marc Fournier, pas moins de 333 présumées infractions à la loi 101. Ces plaintes sont concentrées surtout dans le parc industriel de Saint-Laurent. Les photos prises par le groupe de citoyens démontraient clairement qu'un grand nombre d'entreprises contrevenaient au règlement sur l'affichage public de la Charte de la langue française en arborant à l'extérieur des affiches unilingues anglaises ou bilingues sans prépondérance du français. Le journaliste de TVA, Olivier Bourque et Jean Archambault, un des citoyens à l'origine des plaintes, ont arpenté ensemble le parc industriel le 18 avril et ont constaté que l'affichage extérieur chez plusieurs entreprises était illégal.

Le projet de recenser l'affichage illégal dans la circonscription de Saint-Laurent n'est pas le fruit du hasard. Il découle du projet que la section Nicolas-Viel avait entrepris au sein de la circonscription de l'Acadie l'automne dernier. En effet, le 2 novembre 2011, les médias rapportaient que dans la circonscription de madame Christine St-Pierre, ministre responsable de la loi 101, 76 infractions avaient été recensées et qu'au terme de ce processus, c'est finalement 134 plaintes qui avaient été déposées auprès de l'OQLF.

Selon Jean Archambault, la circonscription de Saint-Laurent s'anglicise de plus en plus. Cette tendance se manifeste, entre autres, dans la langue de travail de milliers d'employés œuvrant dans le Parc Industriel de Saint-Laurent qui est principalement l'anglais. En outre, près de 50 % des entreprises qui font l'objet des plaintes et qui ont un site Internet fonctionnent avec un site unilingue anglais.

La section Nicolas-Viel a l'intention de former un comité de vigie qui effectuera un suivi du traitement des plaintes déposées à l'OQLF.

Denis Rebelo

LOTOMATIQUE
loto-québec

Voici une autre façon de contribuer à l'action de la SSJBM. Rien de plus simple. Votre abonnement :

- Vous permet de participer, pendant 6 mois, à tous les tirages de la Lotomatique et de participer ainsi au financement de la SSJBM;
- Vous donne l'occasion, par le biais de l'option de groupe, de faire connaître la SSJBM à vos amis, parents et collègues.
- Je désire m'abonner à un groupe formé par la SSJBM et j'envoie un chèque au montant de 36,40 $, à l'ordre de la SSJBM, à l'adresse suivante :
  82, rue Sherbrooke Ouest
  Montréal, Québec
  H2X 1X3
- Je désire être responsable d'un groupe de 10 personnes et recevoir le formulaire. Je le remplirai dûment et le retournerai avec un chèque au montant de 364 $, à l'ordre de la SSJBM.

AUTRES RENSEIGNEMENTS
514-843-8851

SSJB loto-québec

Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

*Pourquoi choisir l'assurance vie collective **Entraide** ?*

Choisissez l'assurance vie collective **Entraide** parce que :

- C'est utile, au décès la prestation peut être versée rapidement.
- C'est facile, l'adhésion au produit est simple.
- C'est économique, le coût de l'assurance est minime.

Choisissez l'assurance vie collective **Entraide** pour vous offrir aujourd'hui la protection souhaitée pour vous et les vôtres.

Choisissez l'assurance vie collective **Entraide**, une aide précieuse dans les moments difficiles.

Pour nous joindre : 514-849-2233

Entraide
assurance vie

Le meilleur choix pour vous et les vôtres !

Pour vos réunions, assemblées et réceptions,

de 10 comme de 200 personnes, la Maison Ludger-Duvernay offre trois somptueux salons, à des prix très abordables.

Laissez-vous charmer par le cachet historique de cet édifice victorien, construit en 1874.
Pour plus de renseignements, communiquez au 514-843-8851 ou consultez le site de la SSJB à ssjb.com.

Ou encore, contactez-nous par courriel à info@ssjb.com

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

La mort est une expérience **humaine**

9480, rue Notre-Dame Est | 514 303 4888
coopfunerairemontreal.com

Un don ou un legs testamentaire

La Société Saint-Jean-Bapsiste de Montréal remercie ceux qui, par leur don ou par leur legs testamentaire, nous aident à poursuivre encore mieux notre combat.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à madame Monique Paquette au 514-843-8851

Le Patriote

Journal trimestriel édité par la
Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3
Tél. : 514-843-8851
Téléc. : 514-844-6369

Vous avez des commentaires ?
Communiquez avec nous à
journal@ssjb.com
Dépôt légal : 3e trimestre 2012.
Bibliothèque et archives nationales du Québec.

Reproduction autorisée avec mention de la source

Directrice et rédactrice en chef
Élaine Des Lauriers

Mise en page
Pierre Dagesse

Ont collaboré à ce numéro
Rachid Bandou, Agathe Boyer, Christian Gagnon, Yvon Latulippe, Mario Beaulieu, Robert Comeau, France Langlais, Monique Paquette, Pier-Luc Bédard, Jean-Pierre Durand, Maxime Laporte, Denis Rebelo

Photographies et illustrations
Mathieu Breton, Philippe Perreault, Pierre Dagesse, Nicole Proulx, Hélène Moreau

OUI, je suis indépendantiste et j'encourage la Société !

❑ **Membre ordinaire**	**10 $**
❑ **Membre étudiant**	**5 $**
❑ **Membre adhérent (Service d'entraide)**	**2 $**
❑ **Membre à vie**	**200 $**
❑ **Membre à vie (60 ans et plus)**	**75 $**
❑ **Don à votre discrétion** _____	**$**
TOTAL _____	**$**

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

_____

Téléphone _____ Date de naissance _____

Courriel _____ Profession _____

Signature _____

Retourner avec votre paiement à :
SSJBM, 82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, Québec H2X 1X3